



NORINVEST
GROUPE

Rapport Annuel

2015

SOMMAIRE

Rapport annuel 2015

- 4 Rapport du Conseil d'administration
- 6 Gouvernement d'entreprise

Groupe Norinvest

- 20 Bilan consolidé
- 21 Compte de résultat consolidé
- 22 Tableau des flux de trésorerie consolidés
- 23 Etat des capitaux propres consolidés
- 24 Propres parts du capital et composition du capital propre
- 24 Résultat par droit de participation
- 25 Annexe aux comptes consolidés
- 50 Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

Norinvest Holding SA

- 54 Bilan
- 56 Compte de résultat
- 57 Annexe aux comptes annuels
- 61 Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale des Actionnaires de Norinvest Holding SA du 24 mai 2016

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En 2015, l'économie mondiale a, à de nombreux égards, évolué conformément aux prévisions. La zone euro a affiché la reprise espérée, les effets de la crise de la dette souveraine s'y étant estompés. Le taux de chômage dans la région a continué à reculer pour s'établir à 10,5% en décembre 2015, après avoir culminé à plus de 12% en 2013.

Bien que moins que redouté, l'économie suisse a pâti de la forte appréciation du franc suisse qui a suivi la suppression de son plancher de 1,20 par rapport à l'euro, par la Banque nationale suisse en janvier. Si le volume des ventes et les marges bénéficiaires des exportateurs suisses se sont contractés, les dépenses de consommation se sont maintenues grâce à la baisse du coût des importations et à l'effondrement des prix de l'énergie. Aux Etats-Unis et dans la plupart des autres pays industrialisés, l'expansion économique s'est poursuivie. En fait, l'année 2015 a marqué la septième année de reprise après la crise financière de 2008. Les économies émergentes, quant à elles, ont encore ralenti en 2015. Les pays producteurs de matières premières ont largement sous-performé, nombre d'entre eux étant même entrés en récession, notamment le Brésil et la Russie.

La Chine a progressé dans sa transition vers une économie plus stable mais à la croissance plus lente. La part chinoise dans la production mondiale de biens et services est passée de 5% à 15% ces dix dernières années. Le pays compte aujourd'hui parmi les principaux moteurs de la croissance économique mondiale, mais de plus en plus il représente aussi un facteur de risque à cause du ralentissement de sa propre économie.

Depuis la grande récession de 2008, l'économie mondiale croît au ralenti. Cette « mollesse » était toujours d'actualité en 2015. Les principaux facteurs de cette atonie sont un contexte démographique défavorable et une croissance de la productivité terne. Le vieillissement de la population ne concerne pas seulement les pays industrialisés, mais aussi un nombre croissant d'économies émergentes, notamment la plupart des pays d'Europe de l'Est et désormais également la Chine.

Les causes du très faible taux de croissance de la productivité actuelle sont multiples. D'abord et surtout, il n'existe pour l'heure aucun facteur de croissance d'envergure comparable à l'adoption d'internet et des communications mobiles des années 1990 ou à l'explosion des matières premières des années 2000. S'il existe sans doute plusieurs tendances positives en termes d'innovation, notamment dans les secteurs des soins de santé et de la technologie (internet mobile, internet des objets), elles ne semblent pas avoir un impact notable sur l'activité économique à l'échelon mondial.

Les actions des marchés développés ont été les plus performantes en 2015. Les marchés de la zone euro ont dégagé des rendements très positifs au premier semestre, lorsque la reprise économique a pris de l'ampleur et après l'apaisement des tensions grecques. Au second semestre, et tout particulièrement en août et décembre, les bourses ont cédé du terrain. Les actions des marchés émergents ont sous-performé, compte tenu de l'affaiblissement de leurs économies et de leur forte exposition aux matières premières.

En 2015, les investisseurs en francs suisses ou en dollars américains ont affronté une tempête des changes qui a pesé sur les investissements en actions libellées en devise et sur les marchés d'actions nationaux. A l'inverse, les investisseurs en euros ont bénéficié d'une tendance favorable grâce à la dépréciation de la monnaie unique par rapport aux devises clés.

Les principaux marchés des emprunts d'Etat ont dégagé un rendement légèrement positif, tandis que nombre de segments à rendement plus élevé (tels que les obligations d'entreprises à haut rendement) ont enregistré des résultats négatifs. Cette situation était largement due à des emprunteurs moins bien notés dans les secteurs pétrolier et minier, victimes de la forte pression financière liée à l'effondrement des prix des matières premières.

Les matières premières ont en effet de loin constitué la classe d'actifs la moins performante en 2015. Les prix du pétrole ont encore pâti de l'attitude de l'Arabie-Saoudite de 2014, le pays ayant alors choisi de préserver sa part de marché substantielle plutôt que de soutenir les prix, comme il le faisait précédemment.

Les devises ont souvent fortement fluctué en 2015. Le franc suisse s'est apprécié de plus de 20% par rapport à l'euro en janvier, mais il a perdu près de la moitié de cette plus-value au fil de l'année. Le dollar américain a affiché une avance similaire, puisqu'il s'est apprécié de 10% en moyenne par rapport à tous les principaux partenaires commerciaux. A l'inverse, les monnaies de bon nombre de pays producteurs de matières premières se sont effondrées, la chute de près de 50% du réal brésilien constituant l'une des évolutions les plus notables.

Les filiales de Norinvest Holding SA

La liquidation de Golay Buchel & Cie SA est en voie de finalisation. Cette entité a donc quitté le périmètre de consolidation à fin 2015. Dans le contexte global décrit ci-dessus, le Groupe Banque Cramer a poursuivi son développement. Suite à l'intégration de deux acquisitions en 2013 et 2014 respectivement, l'année 2015 a tout naturellement été placée sous le sceau de la consolidation des acquis. La Banque s'est ainsi évertuée à rationaliser

et optimiser ses ressources, tout en cherchant à renforcer son infrastructure et son offre de services à la clientèle, sous un angle à la fois qualitatif et quantitatif.

Dans une industrie en pleine mutation, Banque Cramer & C^{ie} SA a investi des ressources considérables dans l'adaptation et le développement de ses structures. En particulier, de nouvelles procédures ont été mises en place pour optimiser les activités de gestion patrimoniale transfrontalière. Banque Cramer & C^{ie} SA se prépare désormais activement à l'introduction prévue de l'échange automatique d'information.

En Suisse, Banque Cramer & C^{ie} SA opère désormais sur les quatre sites de Genève, Lausanne, Lugano et Zurich. Il en résulte une visibilité accrue que le Groupe cherche à mettre à profit pour recruter de nouvelles collaboratrices et de nouveaux collaborateurs hautement qualifiés. Une offre de produits et services étendue doit en effet permettre de fidéliser la clientèle existante et de développer de nouvelles relations. L'année 2015 aura aussi été marquée par la disparition de Me Rubino Mensch, premier Président du Conseil d'administration de Banque Cramer & C^{ie} SA et Président honoraire jusqu'à son décès. Les Organes et le personnel du Groupe Norinvest tiennent à rappeler l'importante contribution que Me Rubino Mensch a mis au service de la Banque dès sa création.

La filiale de Banque Cramer & C^{ie} SA à Nassau, Private Investment Bank Limited (PIBL), a elle aussi connu un nouveau renforcement de ses structures et de ses activités. Suite à un ajustement stratégique, cet établissement devrait pouvoir bénéficier d'une offre commerciale mieux diversifiée à l'avenir.

La fin de l'année 2015 a été marquée par de nombreux événements importants. Banque Cramer & C^{ie} SA a notamment obtenu l'octroi par la Banca d'Italia de la licence LPS (Libera prestazione di servizi), qui lui permettra d'être active sur le marché transalpin. La Banque a également initié un processus qui doit déboucher sur l'ouverture d'un bureau de représentation à Moscou d'ici la fin 2016 ou le début 2017 si tout se déroule conformément aux attentes. Enfin, Banque Cramer & C^{ie} SA a également cédé les actifs immobiliers qu'elle détenait à Lausanne, ce qui lui permettra d'investir les fonds ainsi obtenus dans le développement de son activité bancaire, tout en gardant la succursale de Lausanne à la même adresse.

De façon générale, l'exercice sous revue peut être qualifié de satisfaisant. A l'avenir, Banque Cramer & C^{ie} SA entend poursuivre un développement basé tant sur la croissance organique, que sur la croissance externe en cas d'opportunités répondant aux critères définis par le Groupe.

Les comptes du Groupe NIH

Au 31 décembre 2015, le bilan consolidé du Groupe NIH s'établit à KCHF 2'177'523, contre KCHF 1'781'422 un an

auparavant. Les fonds propres consolidés du Groupe progressent quant à eux de KCHF 47'090 à fin 2014 à KCHF 62'592 à fin 2015.

A compter du 1^{er} janvier 2015, l'autorité de surveillance des marchés financiers FINMA supervise les activités bancaires du Groupe directement au niveau de Banque Cramer & C^{ie} SA, et non plus de façon consolidée au niveau de Norinvest Holding SA comme elle le faisait auparavant. Les standards de Bâle III ne sont dès lors plus applicables à Norinvest Holding SA.

Le total consolidé des produits du Groupe au cours de l'exercice 2015 s'inscrit à KCHF 60'157, en progression par rapport au montant de KCHF 40'458 attribuable à l'exercice 2014.

Le résultat net consolidé du Groupe, qui s'était établi en 2014 à KCHF -9'339, s'est inscrit à KCHF 14'518 en 2015. Ce résultat est certes satisfaisant et démontre que les efforts et la stratégie déployés par le Groupe au cours des dernières années portent leurs fruits. Ce résultat est néanmoins flatteur, puisque le produit afférent à la vente d'actifs immobiliers anciennement détenus par le Groupe à Lausanne y a contribué pour un montant de KCHF 15'156.

Si l'environnement bancaire pourrait s'avérer difficile en 2016, le Groupe travaille activement pour tenter d'inscrire dans la durée les progrès qui ont pu être réalisés.

Les comptes de Norinvest Holding SA

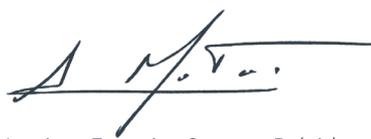
Le total du bilan est passé de KCHF 102'012 à fin 2014 à KCHF 96'194 au 31.12.2015. La perte nette de NIH SA s'établit à KCHF 2'907 pour l'exercice, contre KCHF 3'066 en 2014.

Le résultat statutaire s'explique essentiellement par les charges de fonctionnement de la société holding du Groupe, ainsi qu'aux correctifs de valeurs et provisions, dont les détails figurent dans l'annexe aux comptes.

Au nom du Conseil d'administration, j'adresse mes vifs et sincères remerciements à nos clients et partenaires pour la confiance qu'ils nous ont témoignée. Je tiens ensuite à témoigner ma gratitude aux collaborateurs du Groupe pour les importants efforts qu'ils ont consenti cette année encore. Notre Groupe peut enfin compter sur une base d'actionnaires fidèles, que je tiens à saluer également pour leur contribution et leur soutien tant apprécié.

Genève, le 29 avril 2016

Au nom du Conseil d'administration

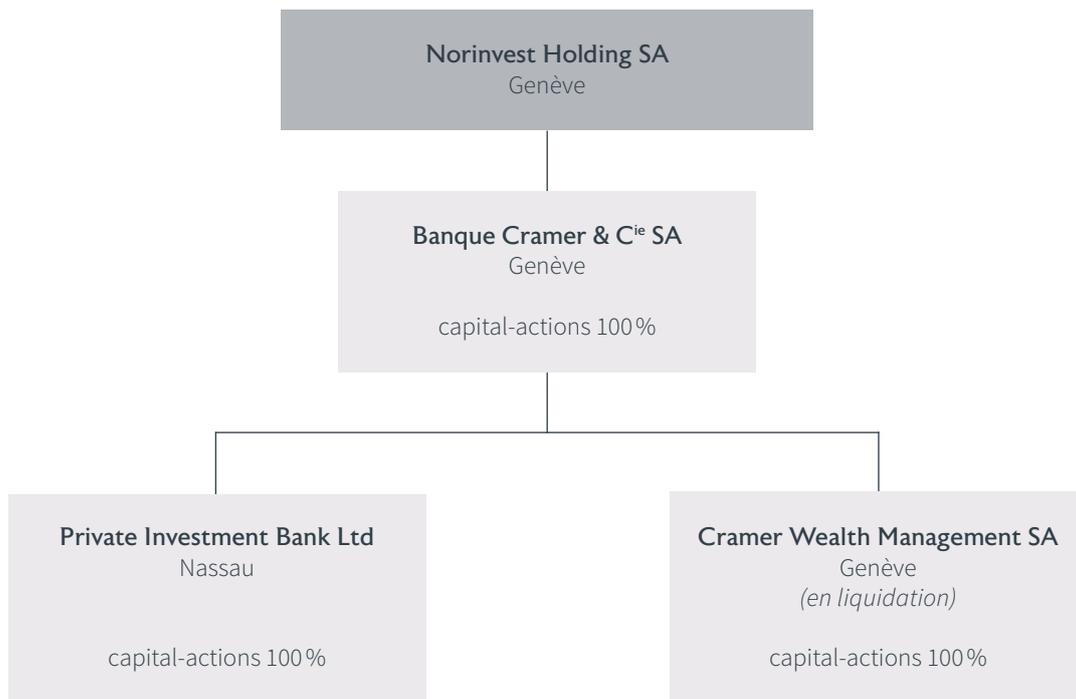


Massimo Esposito-Sporrer, Président

Gouvernement d'entreprise

1 Structure du groupe et actionariat

1.1 Structure du Groupe au 31 décembre 2015



La liste détaillée des sociétés du Groupe figure sous le point 3.6 des comptes consolidés.

1.1.1 Présentation de la structure opérationnelle du Groupe au 1^{er} janvier 2016



1.1.2 Société cotée incluse dans le périmètre de consolidation

Raison sociale	Norinvest Holding SA
Statut juridique	Société anonyme fondée le 10 avril 1984
Adresse du siège social	Avenue de Miremont 20, 1206 Genève, Suisse
Lieu de cotation	SIX Swiss Exchange
Capitalisation boursière	Au 31 décembre 2015, la capitalisation boursière des 25'689'000 actions émises avec une valeur nominale de CHF 1 était de CHF 67'048'290.
Numéro de valeur	1.359.224
Code ISIN	CH0013592248

1.1.3 Sociétés non cotées incluses dans le périmètre de consolidation

La liste de toutes les sociétés non cotées appartenant au Groupe figure sous le point 3.6 des comptes consolidés.

1.2 Actionnariat de Norinvest Holding SA au 31.12.2015

Au 31 décembre 2015, les actionnaires détenant plus de 3% des droits de vote de Norinvest Holding SA sont les suivants :

	31.12.2015	31.12.2014
	en %	en %
Valartis AG ¹	25.00	25.00
Massimo Esposito-Sporrer	11.55	11.07
Immpart financement SA ²	8.97	8.49
MB Primoris Limited ³	6.34	6.34
IMA Investments Holdings AG ⁴	5.93	5.93
Davide Savoino	5.53	5.41
Elena Gambazzi	3.90	3.57
Pierino Lardi	3.85	3.61
Jacqueline Esposito-Sporrer	3.16	3.16
Christiane Grandjean-Sporrer	3.16	3.16
Actionnaires du Groupe organisé détenant moins de 3% des droits de vote sur base individuelle au 31.12.2014 ⁵	-	9.70
Actionnaires du Groupe organisé détenant moins de 3% des droits de vote sur base individuelle au 31.12.2015 ⁶	8.05	-
Total du Groupe organisé d'actionnaires liés par convention d'actionnaires	85.44	85.44
Mohammad Reza Ansari	3.89	3.89

¹⁾ M. Gustav Stenbolt détient indirectement, au travers de Tidesea AG, Baar/Suisse et MCG Holding SA, Baar/Suisse, 32.83% de Valartis AG.

²⁾ Immpart financement SA, Genève/Suisse est détenue à 89.02% par Timea Holding SA, Pully/Suisse et à 10.98% par Mme Christiane Grandjean-Sporrer. Timea Holding SA, Pully/Suisse est détenue à 77.33% par M. Massimo Esposito-Sporrer et à 22.67% par Mme Jacqueline Esposito-Sporrer.

³⁾ MB Primoris Limited, Stans/Suisse est détenue à 46.67% par M. Allan J. Myers, membre du Conseil d'administration de Norinvest Holding SA.

⁴⁾ IMA Investments Holdings AG, Zoug/Suisse est détenue à 100% par Mme Maria Carmen Frias.

⁵⁾ Il s'agit de M. Jean-Antoine Cramer, M. Marco Gambazzi, M. Samy Maman, MS Invest SA, M. Marco J. Netzer et M. Alain Peytral.

⁶⁾ Il s'agit de l'hoirie Jean-Antoine Cramer, M. Marco Gambazzi, M. Samy Maman, MS Invest SA et M. Marco J. Netzer.

Les annonces pour la publicité des participations effectuées par Norinvest Holding SA durant l'année 2015 sont consultables sur la plateforme électronique de la SIX Exchange Regulation www.six-exchange-regulation.com rubrique « Publications » puis « Actionnaires principaux ».

1.3 Participations croisées

Au 31 décembre 2015, il n'existe pas de participations croisées entre le Groupe et d'autres sociétés.

2 Structure du capital

2.1 Capital-actions

Le capital-actions de Norinvest Holding SA s'élève au 31 décembre 2015 à CHF 25'689'000. Il se compose de 25'689'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1 chacune.

2.2 Capital autorisé, conditionnel et options

Au 31 décembre 2015, la Société ne possède aucun capital autorisé, aucun capital conditionnel (le dernier capital conditionnel de la Société a expiré le 31 mars 2015) et n'a émis aucune option en faveur de tiers (y compris les collaborateurs du Groupe).

Les Statuts peuvent être consultés au siège de la Société; leur version électronique est accessible sur le site internet de la Société (www.norinvest.ch), sous la rubrique «Groupe NIH».

2.3 Modifications du capital (exercices 2013, 2014 et 2015)

Modifications en 2013

Pas de modifications en 2013

Modifications en 2014

Le 12 août 2014, le capital a été augmenté par l'émission de 5'731'173 nouvelles actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1 chacune, libérées par compensation avec des créances existantes envers la Société.

Le 30 septembre 2014, le capital a été augmenté de 6'421'827 nouvelles actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1 chacune résultant de l'exercice d'options octroyées sur la base d'un capital conditionnel.

Modifications en 2015

Pas de modifications en 2015.

2.4 Actions

Nombre d'actions	25'689'000
------------------	------------

Droit au dividende	Selon décision de l'Assemblée générale, répartition sur la base de la valeur nominale de l'action
--------------------	---

Valeur nominale	CHF 1
-----------------	-------

Cotation en bourse	SIX Swiss Exchange
--------------------	--------------------

Droit de vote	Un droit de vote par action
---------------	-----------------------------

2.5 Bons de jouissance

Le Groupe Norinvest n'a pas émis de bons de jouissance.

2.6 Restrictions au transfert et inscription des « nomines »

Les dispositions concernant le transfert des actions nominatives sont indiquées à l'article 7 des Statuts de Norinvest Holding SA. Ces derniers peuvent être consultés au siège de la société; leur version électronique est accessible sur le site internet de la Société www.norinvest.ch, sous rubrique «Groupe NIH».

2.6.1 Restrictions au transfert

Si des actions nominatives cotées en bourse sont acquises en bourse, les droits passent à l'acquéreur du fait de leur transfert. Si des actions nominatives cotées en bourse sont acquises hors bourse, les droits passent à l'acquéreur dès que celui-ci a déposé auprès de la Société une demande de reconnaissance comme actionnaire.

Le Conseil d'administration ne peut refuser l'inscription au registre des actions que si l'acquéreur n'a pas expressément déclaré qu'il reprenait les actions en son propre nom et pour son propre compte.

Si les actions ont été acquises par succession, partage successoral, en vertu du régime matrimonial ou dans une procédure d'exécution forcée, l'acquéreur ne peut pas être refusé comme actionnaire.

2.6.2 Octroi de dérogations pendant l'exercice

Il n'y a pas eu d'octroi de dérogations pendant l'exercice.

2.6.3 Inscriptions des « nomines »

Un actionnaire est inscrit au registre des actions comme actionnaire avec droit de vote dans la mesure où il déclare expressément avoir acquis les actions en son propre nom et pour son propre compte.

2.6.4 Privilèges statutaires et restrictions de transférabilité

Les restrictions au transfert peuvent être levées par l'Assemblée générale aux conditions des Statuts.

2.7 Emprunts convertibles et options

Il n'y a pas d'emprunts convertibles ni d'options au 31 décembre 2015.

3 Conseil d'administration

3.1 Membres du Conseil d'administration

Au 31 décembre 2015, le Conseil d'administration est composé exclusivement de membres non exécutifs. Aucun membre du Conseil d'administration ne fait partie de la Direction générale de l'une des filiales ou n'exerce une quelconque fonction de direction dans la holding ou ses filiales, pour respecter le principe de l'indépendance fixé à l'article 11, alinéa 2, de l'Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne (OB).

Nom, année de naissance et nationalité	Parcours professionnel et formation
Massimo Esposito 1946, Suisse	<p>Membre fondateur en 1984 et actionnaire de référence, M. Esposito est Président de Norinvest Holding SA.</p> <p>En 1989, M. Esposito, crée et préside Norfinance SA, société financière avec des intérêts dans la gestion de fortune. Avec la Banque Cantonale Vaudoise (BCV), il participe à la création de DEFI Holding et DEFI Gestion SA, sociétés visant les investissements dans le Private Equity. Après la reprise de IBI International Bankers Incorporated en 1993, la Banque Union de Crédit (BUC) du Groupe FIAT, remplace la BCV au sein de l'actionnariat de Norfinance. En 2003, intervient le rapprochement avec la famille Cramer et la création de Banque Cramer & C^{ie} SA. Après avoir présidé le groupe Golay Buchel Holding SA (GBH) depuis 1990, M. Esposito conduit l'offre publique d'échange en 2008 afin que Norinvest Holding SA prenne le contrôle de cette société et soit cotée à la SIX Swiss Exchange.</p>
Marco J. Netzer 1955, Suisse	<p>Membre du Conseil d'administration depuis 2006 et actionnaire, M. Netzer a été nommé Vice-président le 16 mars 2009. Il est également membre du Comité de Rémunération et de Nomination.</p> <p>Licencié en droit et titulaire de l'autorisation d'exercer l'activité de « fiduciaire commercialiste », M. Netzer a une grande expérience dans les domaines de la banque et de la finance. Il a occupé pendant 14 ans de nombreux postes importants à l'UBS tant en Suisse qu'à Hong-Kong où ses fonctions l'ont conduit à prendre la responsabilité du Private Banking et de l'Asset Management pour toute la zone Asie-Pacifique. Il a rejoint la Banque du Gothard en 1998 où il occupait le poste de CEO. En 2006, il a pris la Présidence du Conseil d'administration de Banque Cramer & C^{ie} SA et contribue activement à son développement. M. Netzer a par ailleurs été nommé fin 2007 par le Conseil Fédéral Président du Conseil d'administration des Fonds de compensation AVS/AI/APG, fonction qu'il a exercée jusqu'au 31 décembre 2015. Depuis 2015, il est responsable du Comité d'investissement de la Fondation de placements de la Zürich, où il siège également dans le Conseil de Fondation. M. Netzer est aussi membre du Comité de l'Association de Banques Suisses de Gestion.</p>
Christian Mossaz 1946, Suisse	<p>Membre du Conseil d'administration depuis 2008. M. Mossaz est également Président du Comité de Rémunération et de Nomination.</p> <p>Licencié en Sciences économiques et expert-comptable diplômé, M. Mossaz est au bénéfice d'une solide expérience en matière de révision bancaire, d'audit interne et de risk management dans les secteurs du Private Banking et du négoce international. Il a exercé la fonction d'Audit manager auprès de Peat, Marwick, Mitchell & Co à Genève jusqu'en 1984, puis de Directeur des Risques auprès de la United European Bank. En 2000, il a été nommé responsable de l'Audit Interne de BNP Paribas (Suisse) SA avant de rejoindre, en 2008, le Conseil d'administration de Banque Cramer SA où il occupe également les fonctions de Président du Comité d'audit et de Président du Conseil d'administration de la filiale Private Investment Bank Ltd Nassau.</p>

Allan J. Myers
1947, Australie

Membre du Conseil d'administration depuis 2007 et actionnaire via la société MB Primoris Ltd, Stans qu'il détient à hauteur de 46.67%.

Docteur en droit, Me Myers a été nommé avocat au Barreau en 1971 et pratique en qualité d'avocat en Australie depuis 1975. En 1985, il a également été admis pour pratiquer en Papouasie Nouvelle Guinée et a été appelé à plaider à la Barre en Angleterre en 1987. Me Myers a également été admis pour pratiquer en Nouvelle-Zélande en 2012. Il se charge principalement d'affaires de droit commercial (loi des sociétés, fiscalité, anti trust et arbitrage).

Giovanni M. Rossi
1969, Suisse

Membre du Conseil d'administration depuis 2010.

Avocat et titulaire d'un MBA de la Columbia Business School/London Business School, Me Rossi, associé depuis 1999 au sein de l'Etude Bonnard Lawson à Genève et à Dubaï, pratique en qualité d'avocat au barreau de Genève. Il exerce principalement dans les domaines du droit des sociétés, du droit commercial et bancaire, ainsi que du droit fiscal suisse et international tant pour les personnes morales que physiques. Me Rossi entretient quelques relations d'affaires avec le Groupe Norinvest mais leur nature n'entrave pas sa liberté de décision.

Gilbert Smadja
1953, Suisse

Membre du Conseil d'administration depuis décembre 2008.

Licencié en droit de l'Université de Lausanne, au bénéfice d'une formation post-grade auprès de l'Institut des Hautes Etudes Internationales de Genève, M. Smadja est actuellement Administrateur de Clarico Conseils SA, à Lausanne, société de conseil aux dirigeants d'entreprises spécialisée dans le management stratégique et le conseil institutionnel général, dont il est l'un des cofondateurs. Auparavant, de 1977 à 2001, M. Smadja avait accompli une longue carrière dans le domaine de l'assurance, en occupant de nombreux postes à responsabilité et en exerçant des fonctions dirigeantes au sein des succursales et filiales du groupe Gan en Suisse.

Gustav Stenbolt
1957, Norvège

Membre du Conseil d'administration depuis août 2014. Il est également membre du Comité de Rémunération et de Nomination.

Lic rer. Pol de l'Université de Fribourg, M. Stenbolt est actuellement Président du Conseil d'administration (auparavant CEO de 2007 à 2015) de Valartis Group AG, société issue de la fusion en 2005 entre MCT Genève et OZ Holding dont il a été fondateur et CEO de 1996 à 2004. M. Stenbolt a également occupé le poste de Président du Comité Exécutif du Conseil d'administration de Jelmoli Holding de 2004 à 2007. Durant la période de 1983 à 1996, il a été CIO de Unifund pour l'Asie, l'Amérique latine et l'Europe de l'Est/CIS.

3.2 Autres activités et groupements d'intérêts au 1^{er} janvier 2016

* dont activités consolidées au sein du Groupe Norinvest

Massimo Esposito	<p>Vice-Président du Conseil d'administration de Banque Cramer & C^{ie} SA*</p> <p>Administrateur et liquidateur de Golay Buchel & C^{ie} SA en liquidation*</p> <p>Président du Conseil d'administration d'Immoart financement SA</p> <p>Président du Conseil d'administration de SI Rue du Locle 24 et 26 SA</p> <p>Président du Conseil d'administration de SI Chandol SA</p> <p>Président du Conseil d'administration de Timea Holding SA</p> <p>Administrateur de Canplast SA</p>
Marco J. Netzer	<p>Président du Conseil d'administration de Banque Cramer & C^{ie} SA*</p> <p>Vice-Président du Conseil d'administration de Private Investment Bank Limited, Nassau, Bahamas*</p> <p>Vice-Président du Conseil d'administration de Azienda Elettrica Ticinese (AET)</p> <p>Administrateur de Società Elettrica Sopracenerina SA (SES)</p> <p>Membre du Conseil de fondation de Zürich Anlagestiftung et Président du Comité d'investissement</p> <p>Membre du Conseil de fondation du Don National Suisse</p> <p>Membre du Comité de l'Association de Banques Suisses de Gestion</p> <p>Membre du Conseil Directif de l'Associazione Bancaria Ticinese</p> <p>Administrateur de Studio Commerciale Bucher & Partner SA</p>
Christian Mossaz	<p>Administrateur de Banque Cramer & C^{ie} SA*</p> <p>Président du Conseil d'administration de Private Investment Bank Limited, Nassau, Bahamas*</p>
Allan J. Myers	<p>Avocat au barreau en Australie, Papouasie Nouvelle Guinée et Nouvelle-Zélande</p> <p>Administrateur de Grupa Zywiec SA</p> <p>Administrateur d'autres sociétés, notamment en Australie</p>
Giovanni M. Rossi	<p>Avocat au Barreau de Genève</p> <p>Président du Conseil d'administration de Bertani International SA</p> <p>Président du Conseil d'administration de Corpfin Genève SA</p> <p>Président du Conseil d'administration de TRM Investors Inc. (New York)</p> <p>Président du Conseil d'administration de Vector Wealth Management SA</p> <p>Administrateur de Delta Car Trade SA</p> <p>Gérant de Skechers Sàrl</p> <p>Associé-Gérant de Bonnard Lawson Sàrl</p> <p>Membre de diverses associations professionnelles</p>
Gilbert Smadja	<p>Administrateur et directeur de Clarico Conseils SA</p> <p>Membre du Conseil de la Fondation de Prévoyance Epargne 3 de la BCV</p> <p>Membre du Conseil de la Fondation de libre passage de la BCV</p>
Gustav Stenbolt	<p>Administrateur de Eastern Property Holdings Ltd</p> <p>Président du Conseil d'administration de ENR Russia Invest SA</p> <p>Président du Conseil d'administration de Valartis Group AG</p> <p>Président du Conseil d'administration de Valartis Advisory Services SA</p> <p>Président du Conseil d'administration de Valartis Immobilier AG</p> <p>Président du Conseil de fondation de Personalvorsorgestiftung der Valartis Group</p> <p>Administrateur de MCT Global Opportunities</p> <p>Président du Conseil d'administration du Parking Clé de Rive</p> <p>Président du Conseil d'administration de la Société des Carrières SA</p> <p>Administrateur de Zenith Holding</p> <p>Président du Conseil d'administration de Tidesea AG</p> <p>Vice-Président du Conseil d'administration de Seiler Hotels Zermatt AG</p> <p>Administrateur de Seiler & Partenaires Holding SA</p> <p>Membre du Conseil de Fondation Uni Fribourg</p> <p>Administrateur de Anglo Chinese Group, Hong Kong</p>

3.3 Élection et durée du mandat

3.3.1 Principes

Le Conseil d'administration est composé statutairement d'un ou plusieurs membres nommés chaque année par l'Assemblée générale, de manière individuelle, pour la période s'écoulant jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire. Ils sont indéfiniment rééligibles.

3.3.2 Première élection et durée du mandat

Le tableau ci-dessous indique les dates de début et de fin du mandat des membres actuels du Conseil d'administration :

Membres du Conseil d'administration	Année de naissance	Date de la première élection	Échéance du mandat
Massimo Esposito (Président)	1946	10 avril 1984	24 mai 2016
Marco J. Netzer (Vice-président)	1955	28 septembre 2006	24 mai 2016
Christian Mossaz	1946	10 décembre 2008	24 mai 2016
Allan J. Myers	1947	17 décembre 2007	24 mai 2016
Giovanni M. Rossi	1969	27 mai 2010	24 mai 2016
Gilbert Smadja	1953	10 décembre 2008	24 mai 2016
Gustav Stenbolt	1957	21 août 2014	24 mai 2016

riat général du Groupe pour les aspects opérationnels de la surveillance des activités du Groupe et de la coordination juridique. Ses tâches et responsabilités principales consistent en la collecte, la consolidation et la préparation du reporting nécessaire à la surveillance exercée par le Conseil d'administration. Il est assisté dans ses tâches par les fonctions compliance, reporting comptabilité et risques des filiales du Groupe auprès desquelles il a libre accès et qui sont tenues de lui rapporter. Les tâches et les responsabilités de cette fonction sont définies dans le Règlement d'organisation de Norinvest Holding SA.

3.4 Organisation interne

3.4.1 Répartition des tâches

Le Conseil d'administration est présidé par M. Massimo Esposito. Son Vice-président est, depuis le 16 mars 2009, M. Marco J. Netzer, précédemment déjà membre. Les autres membres sont MM. Ch. Mossaz, A. J. Myers, G.-M. Rossi, G. Smadja et G. Stenbolt.

Selon les Statuts, le Conseil d'administration peut répartir entre ses membres, pris individuellement ou groupés en comités, la charge de préparer et d'exécuter ses décisions ou de surveiller certaines affaires. Il veille à ce que ses membres soient convenablement informés. La répartition des tâches et des compétences doit être définie dans un Règlement d'organisation.

Le Conseil d'administration a constitué un Comité de Rémunération et de Nomination. Ce dernier n'a pas de compétences décisionnelles. Il prépare les décisions du Conseil et donne son préavis. Le Conseil d'administration peut également constituer d'autres comités ad hoc chargés de traiter des dossiers qui doivent lui être soumis.

Selon son Règlement d'organisation, le Conseil d'administration de la Société s'appuie en outre sur le Secréta-

3.4.2 Composition, attributions et délimitations des compétences des comités

Comité d'audit

Le Comité d'audit a été supprimé à compter du 1^{er} janvier 2015 (sous réserve d'une dernière séance tenue le 20 avril 2015). Conformément aux accords intervenus avec la FIN-MA, Norinvest Holding SA ne fait plus partie de la surveillance consolidée du Groupe, l'exercice de la surveillance consolidée s'opérant au niveau de Banque Cramer & C^e SA et non plus au niveau du Groupe Norinvest.

Comité de Rémunération et de Nomination

Conformément à l'article 2 chiffre 2 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb), l'Assemblée générale des actionnaires du 26 mai 2015 a élu, de manière individuelle, trois membres du Conseil d'administration pour composer le Comité de Rémunération et de Nomination.

Ce comité est formé de MM. Christian Mossaz (Président), Marco J. Netzer et Gustav Stenbolt. Il est soumis à des dispositions réglementaires approuvées par le Conseil d'administration et se réunit au moins trois fois par an sur une demi-journée, lorsque les affaires l'exigent ou à la demande de l'un des membres.

La tâche principale du Comité de Rémunération et de Nomination est de préparer et préavisier les décisions du Conseil d'administration en matière de rémunération et de nomination de ses membres et collaborateurs, ainsi que la préparation du rapport de rémunération.

3.4.3 Méthodes de travail du Conseil d'administration et des Comités

Le Conseil d'administration se réunit au minimum quatre fois par année et une fois par trimestre. En 2015, il s'est réuni en séance ordinaire à cinq reprises les 9 mars, 22 avril, 30 juin, 18 septembre et 14 décembre, sur une demi-journée en moyenne. Il a également statué par voie de circulation en séance extraordinaire des 7 janvier et 26 août 2015.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix émises par les membres présents, pourvu toutefois que ceux-ci forment la majorité du conseil. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. Les décisions du Conseil d'administration peuvent également être prises, à la majorité des voix des membres du conseil, en la forme d'une approbation donnée par écrit (lettre, télécopie ou courriel) à une proposition, pour autant que la proposition ait été soumise à tous les membres, à moins qu'une discussion ne soit requise par l'un d'entre eux. Toutefois, aucun quorum n'est nécessaire pour procéder aux formalités relatives aux augmentations du capital-actions, à la libération ultérieure du capital-actions ou à l'émission de bons de participation. Il est tenu un procès-verbal des délibérations et des décisions du Conseil d'administration, même lorsqu'une seule personne est chargée de l'administration. Celui-ci est signé par le Président de la séance et le secrétaire désigné par le Président; il doit mentionner les membres présents.

Une fois par année, le Conseil d'administration procède à une auto-évaluation dont le résultat est transmis à chaque membre du Conseil d'administration ainsi qu'à l'organe de Révision externe.

Les comités du Conseil d'administration se réunissent dans le cadre nécessaire à l'accomplissement de leurs tâches. Le Comité de Rémunération et de Nomination s'est réuni les 9 mars, 30 juin et 14 décembre 2015.

Les membres du Conseil d'administration reçoivent les procès-verbaux des comités. Les présidents des comités informent lors des séances du Conseil d'administration des points importants traités en comité et répondent aux questions éventuelles des membres du Conseil.

Les filiales du Groupe disposent chacune de leurs propres organes et de leurs propres comités. Les directions des filiales respectives sont en charge des aspects opérationnels, alors que la consolidation financière, la surveillance des activités du Groupe et la coordination juridique sont assurées par le Secrétariat général du Groupe. Les risques et la fonction de compliance sont gérés au niveau des filiales selon des procédures et règlements applicables à

chacune des entités. Les Statuts ainsi que les règlements de Norinvest Holding SA cités peuvent être consultés au siège de la société. La version électronique des Statuts est accessible sur le site internet de la Société www.norinvest.ch, sous rubrique « Groupe NIH ».

3.5 Compétences

Les compétences du Conseil d'administration sont basées sur le Code des obligations et les articles des Statuts de Norinvest Holding SA le concernant. Il exerce la haute direction de la Société et du Groupe, notamment en arrêtant la politique générale et la stratégie du Groupe, et établit les instructions nécessaires. Il exerce également la haute surveillance des activités du Groupe.

Le Conseil d'administration fixe l'organisation et définit les compétences à l'aide de son Règlement d'organisation. Il examine les rapports annuels du réviseur externe. Il établit les rapports, comptes et autres documents et propositions destinés à l'Assemblée générale et adopte les plans de développements stratégiques et d'investissements.

Le Conseil d'administration peut prendre des décisions sur toutes les affaires qui ne sont pas attribuées à l'Assemblée générale par la loi ou les Statuts. Il gère les affaires de la Société dans la mesure où il n'en a pas délégué la gestion.

Selon l'article 29 des Statuts de Norinvest Holding SA, ses attributions intransmissibles et inaliénables sont les suivantes:

- exercer la haute direction de la Société et établir les instructions nécessaires;
- fixer l'organisation;
- fixer les principes de la comptabilité et du contrôle financier ainsi que le plan financier pour autant que celui-ci soit nécessaire à la gestion de la Société;
- nommer et révoquer les personnes chargées de la gestion et de la représentation;
- exercer la haute surveillance sur les personnes chargées de la gestion pour s'assurer notamment qu'elles observent la loi, les statuts, les règlements et les instructions données;
- établir le rapport de gestion, préparer l'Assemblée générale et exécuter ses décisions;
- informer le juge en cas de surendettement;
- décider des propositions soumises à l'Assemblée générale en ce qui concerne la rémunération des membres du Conseil d'administration, et établir le rapport de rémunération;
- décider de l'appel ultérieur d'apports relatifs aux actions non entièrement libérée et modifier les statuts en conséquence;
- constater les augmentations de capital et modifier les statuts en conséquence;
- vérifier, le cas échéant, que l'organe de révision est au bénéfice de l'agrément requis selon la loi fédérale du 16 décembre 2005 sur la surveillance de la révision pour procéder au contrôle prévu par la loi.

Il a en outre les attributions suivantes :

- gérer les affaires qui lui sont réservées conformément au règlement d'organisation ;
- faire des propositions pour l'emploi du bénéfice résultant du bilan ;
- déterminer le jour de la clôture annuelle.

Le Conseil d'administration, conformément à la circulaire de la FINMA 2008/24 « Surveillance et contrôle interne » réglemente, instaure, maintient, surveille et valide régulièrement l'adéquation du système de contrôle interne (ci-après « SCI »).

Les Statuts ainsi que les règlements de Norinvest Holding SA cités peuvent être consultés au siège de la société. La version électronique des Statuts est accessible sur le site internet de la Société www.norinvest.ch, sous rubrique « Groupe NIH ».

3.6 Instruments d'information et de contrôle à l'égard du Groupe

Le Conseil d'administration exerce sa surveillance et son contrôle sur le Groupe au travers du Management Information System (ci-après « MIS ») préparé par le Secrétariat général et s'appuie en outre sur les rapports de l'organe de révision.

Compte tenu que la Société n'a pas d'activité propre à l'exception de la détention de participations, son SCI repose sur celui développé au niveau des filiales en ce qui concerne la gestion opérationnelle de ces dernières et sur un SCI Groupe approprié. Le Règlement d'organisation de Norinvest Holding SA décrit son organisation, ainsi que les responsabilités et tâches de ses instances. Il prescrit que la gestion des risques et la fonction compliance s'effectuent au niveau de chaque filiale.

Les principes de politique des risques du Groupe ainsi que les risques sous-jacents sont traduits dans les filiales en fonction de leurs activités et sont gérés à leur niveau. Sa principale filiale Banque Cramer & C^{ie} SA (ci-après « la Banque ») dispose de prescriptions en matière de définition, gestion et surveillance des risques et de niveau de compétences pour l'autorisation des opérations en fonction de leur niveau de risques. La Banque est dotée d'un contrôle des risques qui, dans le cadre de sa mission, dispose d'un droit illimité à l'information, à son accès et à sa consultation. Le contrôle des risques est intégré dans l'organisation globale de la Banque, mais indépendant de ses activités opérationnelles génératrices de revenus. Ses ressources et ses compétences sont adaptées à la taille de la Banque, à la complexité de son activité et de son organisation ainsi qu'à son profil de risque. Le système de rémunération des collaborateurs du contrôle des risques ne comprend pas d'éléments susceptibles de générer des conflits d'intérêts ; en particulier la rémunération ne dépend pas du résultat de produits ou transactions spécifiques.

La Direction générale de la Banque désigne en son sein un Risk Officer responsable de la fonction de contrôle des

risques. Les tâches, les responsabilités et l'obligation de rapporter incombant à la fonction de contrôle des risques sont fixées dans des directives internes approuvées par le Conseil d'administration de la Banque. Le responsable du contrôle des risques informe par écrit le Conseil d'administration et la Direction générale de la Banque de son évaluation des risques et sur son activité. Un rapport trimestriel en matière de risques est remis au Conseil d'administration de la Banque.

Le reporting des risques de compliance et de réputation du Groupe sont consolidés par le Comité compliance de sa filiale la Banque qui accomplit cette tâche dans le respect de sa réglementation spécifique. Le Comité Compliance rapporte aux instances supérieures conformément au Règlement du Comité Compliance. Une fois par trimestre, il rédige un rapport d'activité qui fait partie du rapport trimestriel de la Direction générale de la Banque au Conseil d'administration. L'information est remontée au Conseil d'administration de Norinvest Holding SA dans le cadre de la surveillance des activités du Groupe.

3.6.1 Secrétariat général Groupe

Le Secrétariat général du Groupe est chargé d'effectuer certains travaux en lien avec la consolidation financière, la surveillance des activités du Groupe et la coordination juridique du Groupe. Son activité et son fonctionnement sont définis dans le Règlement d'organisation de Norinvest Holding SA.

Les risques du Groupe sont gérés au niveau des filiales, selon les procédures et règlements applicables à chacune des entités.

3.6.2 Révision interne

La Révision interne Groupe est déléguée à sa filiale Banque Cramer & C^{ie} SA (ci-après « la Banque ») qui a mandaté la société PricewaterhouseCoopers SA.

La Révision interne rapporte aux instances supérieures conformément au Règlement de la Révision interne de la Banque. Au moins une fois par an, la Révision interne rédige un rapport écrit sur les résultats essentiels des audits effectués au niveau des filiales actives du Groupe Norinvest et sur ses principales activités pendant la période et le soumet, avec les conclusions qui en découlent, au Conseil d'administration et à la direction de la Banque, au Comité d'audit de la Banque, ainsi qu'à la société d'audit externe.

Les Statuts ainsi que les règlements de Norinvest Holding SA cités peuvent être consultés au siège de la société. La version électronique des Statuts est accessible sur le site internet de la Société www.norinvest.ch, sous rubrique « Groupe NIH ».

4 Direction générale

Norinvest Holding SA, ayant notamment comme but la détention de participations, ne dispose pas d'une direction générale. Chaque filiale dispose de sa propre direction générale.

Le Conseil d'administration de la Société s'appuie sur le Secrétariat général du Groupe pour les aspects opérationnels liés à la surveillance, à la consolidation financière et à la coordination juridique. Le Secrétariat général du Groupe n'exerce aucune fonction dirigeante au sein du Groupe.

5 Rémunérations, participations et prêts

5.1 Contenu et procédure de fixation des rémunérations

Le système de rémunération actuellement en vigueur au sein du Groupe Norinvest vise notamment à promouvoir le développement des compétences et du professionnalisme des collaborateurs ainsi que la performance individuelle et collective.

Conseil d'administration

La rémunération fixe du Conseil d'administration se constitue d'honoraires versés en espèces. Seul son président bénéficie d'un salaire annuel fixe versé en espèces. Les membres du Conseil d'administration peuvent recevoir des titres de participation, des droits de conversion, des droits d'option ou d'autres instruments financiers à titre de rémunération, ainsi que des prestations de prévoyance allant au-delà des obligations légales. La société peut octroyer des prêts ou crédits aux membres du Conseil d'administration aux conditions du marché. Le détail de la rémunération et des prêts et crédits accordés au Conseil d'administration de Norinvest Holding SA se trouve en page 6 du rapport de rémunération 2015; la rémunération totale versée par toutes les sociétés du Groupe Norinvest y compris Norinvest Holding SA et des prêts et crédits accordés sont détaillés en page 8 du rapport de rémunération 2015.

Pour 2015, la rémunération des membres du Conseil, sauf son président, est laissée à la libre appréciation du Conseil d'administration in corpore en fonction du temps qu'il consacre à l'administration du Groupe, sur préavis du Comité de Rémunération et de Nomination. Pour le président, la rémunération est décidée librement par le Conseil d'administration, hors la présence de son président, sur proposition de son vice-président.

Le système de rémunération des membres du Conseil d'administration est revu périodiquement par le Comité de Rémunération et de Nomination qui transmet au Conseil d'administration des propositions pour le budget de rémunération qui seront ensuite soumises au vote de l'Assemblée générale ordinaire.

5.2 Transparence des rémunérations, participations et prêts par les sociétés émettrices qui ont leur siège à l'étranger

Ce point ne s'applique pas au Groupe Norinvest.

6 Droit de participation des actionnaires

Selon l'article 20 des Statuts de Norinvest Holding SA, chaque action donne droit à une voix.

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

6.1.1 Clauses statutaires sur les limitations des droits de vote

Les limitations des droits de vote sont indiquées aux articles 7 et 8 des Statuts de Norinvest Holding SA.

Il résulte de l'article 14 des Statuts de Norinvest Holding SA, qu'un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble le dixième au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'Assemblée générale. Les actionnaires qui totalisent une valeur nominale d'un million de francs, peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La convocation et l'inscription d'un objet à l'ordre du jour doivent être requises par écrit en indiquant les objets de discussion et les propositions.

Lors de l'Assemblée générale des actionnaires appelés à se prononcer sur une éventuelle suppression de toute clause relative aux restrictions de transfert d'actions nominatives, les décisions y relatives seront prises à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées, chaque action donnant droit à une voix, cela conformément aux règles applicables à toute décision de l'Assemblée générale.

6.1.2 Octroi de dérogations pendant l'exercice

Au cours de l'exercice 2015, aucune dérogation aux limitations susmentionnées n'a été octroyée.

Les règles concernant la participation à l'Assemblée générale sont définies à l'article 21 des Statuts de Norinvest Holding SA, dont les éléments principaux figurent ci-dessous.

6.2 Quorum statutaire

Les clauses concernant le quorum sont indiquées à l'article 19 des Statuts de Norinvest Holding SA, selon lequel l'Assemblée générale est valablement constituée quel que soit le nombre d'actions représentées.

Ses décisions sont prises à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées; en cas de deuxième tour, la majorité relative sera déterminante.

Au moins deux tiers des voix attribuées aux actions représentées et la majorité absolue des valeurs nominales représentée est nécessaire pour les décisions indiquées à l'article 21 des Statuts de Norinvest Holding SA. Toute décision relative à la fusion, la scission ou la transformation de la société sera prise en conformité avec les dispositions de la loi sur la fusion.

6.3 Convocation de l'Assemblée générale

Selon l'article 14 des Statuts de Norinvest Holding SA, les règles statutaires pour la convocation de l'Assemblée générale sont conformes à la loi.

6.4 Inscription à l'ordre du jour

Selon l'article 14 des Statuts de Norinvest Holding SA, un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble le dixième

au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'Assemblée générale. En outre les actionnaires dont les actions totalisent une valeur nominale d'un million de francs, peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La convocation et l'inscription d'un objet à l'ordre du jour doivent être requises par écrit en indiquant les objets de discussion et les propositions. « Si le Conseil d'administration ne donne pas suite à cette requête dans un délai convenable, la convocation est ordonnée par le juge, à la demande des requérants » (art. 699 al. 4 CO).

6.5 Inscription au registre des actions

La date limite d'inscription au registre des actionnaires en vue de l'Assemblée générale ordinaire du 24 mai 2016 a été fixée par le Conseil d'administration au 29 avril 2016.

Les Statuts ainsi que les règlements de Norinvest Holding SA cités peuvent être consultés au siège de la Société. La version électronique des Statuts est accessible sur le site internet de la Société (www.norinvest.ch), sous rubrique « Groupe NIH ».

6.6 Représentant indépendant

Conformément à l'article 18 des Statuts de Norinvest Holding SA, l'Assemblée générale élit un représentant indépendant dont les fonctions s'achèvent à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante. Les actionnaires peuvent donc octroyer au représentant indépendant des instructions sur toute proposition relative aux objets portés à l'ordre du jour.

Lors de l'Assemblée générale ordinaire du 26 mai 2015, les actionnaires ont élu l'Etude DBC & Notaires, Chemin de Chantavril 3A, 1260 Nyon, en qualité de représentant indépendant pour un mandat d'un an, expirant au terme de l'Assemblée générale ordinaire du 24 mai 2016.

7 Prises de contrôle et mesures de défense

7.1 Obligation de présenter une offre, clause d'opting out

Les propriétaires et les acquéreurs d'actions de Norinvest Holding SA ne sont pas tenus de présenter une offre publique d'acquisition portant sur tous les titres de la Société (opting out).

7.2 Clauses relatives aux prises de contrôle

Il n'existe aucun accord, ni programme élaborés en faveur des membres du Conseil d'administration ainsi que d'autres membres de l'encadrement du Groupe relatifs à d'éventuelles prises de contrôle.

8 Organe de révision

8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

La durée du mandat de l'organe de révision est d'une année. Le mandat en cours a été octroyé à l'organe de révision lors de la dernière Assemblée générale ordinaire du 26

mai 2015. Depuis 2007, l'organe de révision des comptes consolidés est KPMG SA. En accord avec les directives sur l'indépendance, le réviseur responsable du mandat fait l'objet d'une rotation tous les sept ans. Le réviseur responsable, depuis l'exercice 2010 jusqu'à la fin de l'exercice 2014 était M. Yvan Mermod. Sa fonction a été reprise depuis le début de l'exercice 2015 par M. Nicolas Moser, qui agit désormais en qualité de réviseur responsable.

8.2 Honoraires de révision

Les honoraires de révision de KPMG SA relatif à l'exercice 2015 se montent à CHF 911'716 incluant les services liés à l'audit des états financiers de l'intégralité du Groupe, les audits et prises de position réglementaires à l'attention de la FINMA ainsi que les autres audits prévus par la loi.

8.3 Honoraires supplémentaires

Les honoraires additionnels facturés par KPMG SA relatif à l'exercice 2015 pour l'intégralité du Groupe se décomposent de la manière suivante: CHF 21'715 pour des services légaux et CHF 67'993 pour les prestations fiscales.

8.4 Instruments d'information sur la révision externe

Chaque membre du Conseil d'administration reçoit un exemplaire des rapports émis par l'organe de révision. Le Conseil d'administration s'informe régulièrement de l'activité de l'organe de révision externe au cours de l'exercice.

9 Politique d'information

Chaque année, Norinvest Holding SA informe ses actionnaires et le public par le biais du Rapport annuel et de Comptes intermédiaires au 30 juin, disponibles en version imprimée au siège de la Société.

Des communiqués de presse sont diffusés aux principaux médias électroniques, ainsi qu'aux principaux acteurs de la presse suisse:

- en tout temps, lorsqu'il s'agit d'annonces événementielles;
- fin avril, concernant le résultat de l'exercice précédent;
- fin août, concernant le résultat au 30 juin.

Le Rapport annuel, les Comptes intermédiaires, ainsi que les communiqués de presse sont accessibles en version électronique sur le site internet de la Société (www.norinvest.ch), respectivement sous les rubriques « Chiffres » et « Investisseurs ».

Pour recevoir les annonces événementielles, un formulaire peut être complété sur le site internet de la Société sous le lien:

<http://www.norinvest.ch/fr/recevoir-annonces-evenementielles>.

Calendrier d'entreprise

(accessible sous www.norinvest.ch, rubrique « Investisseurs »)

29.04.2016	Date de clôture du Registre des actions en vue de l'Assemblée générale ordinaire
29.04.2016	Mise en ligne du Rapport annuel 2015
24.05.2016	Assemblée générale ordinaire
31.08.2016	Mise en ligne des Résultats intermédiaires 2016 (au 30 juin 2016)

Contact

Norinvest Holding SA	Tél. +41 (0)58 218 60 80
Avenue de Miremont 20	Fax +41 (0)58 218 60 88
Case postale 315	info@norinvest.ch
CH - 1211 Genève 12	www.norinvest.ch



Bilan consolidé

(en CHF)

Actifs	Annexe	31.12.2015	31.12.2014
Liquidités		596'932'871	513'924'758
Créances sur les banques		248'616'795	386'492'567
Créances sur la clientèle	3.1	916'476'987	612'271'410
Créances hypothécaires	3.1	183'832'319	172'195'852
Opérations de négoce	3.2	65'006'844	6'019'256
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	3.3	26'366'173	11'579'028
Immobilisations financières	3.4	105'125'861	28'117'877
Comptes de régularisation		7'857'981	4'662'792
Participations non consolidées	3.5, 3.6	-	200'000
Immobilisations corporelles	3.7	19'479'281	37'386'990
Valeurs immatérielles	3.7	410'289	1'519'594
Autres actifs	3.8	7'417'224	7'052'057
Total des actifs		2'177'522'625	1'781'422'181
Total des créances subordonnées		6'286	97'419

Passifs	Annexe	31.12.2015	31.12.2014
Engagements envers les banques		14'082'951	10'170'613
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		2'029'801'274	1'685'900'184
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3.3	45'188'848	8'520'193
Obligations de caisse		805'000	1'410'000
Comptes de régularisation		15'883'577	13'878'582
Autres passifs	3.8	6'441'312	10'069'889
Provisions	3.11	2'727'505	4'382'256
Réserves pour risques bancaires généraux	3.11	1'500'000	-
Capital social		25'689'000	25'689'000
Réserve issue du capital		72'550'738	70'937'898
Réserve issue du bénéfice		-50'450'570	-38'673'981
Réserve de change		263'769	-824'965
Propres parts du capital		-1'478'769	-698'705
Bénéfice consolidé/perte consolidée		14'517'990	-9'338'783
Total des passifs		2'177'522'625	1'781'422'181
Total des engagements subordonnés		12'026'076	12'131'597

Opérations hors bilan	Annexe	31.12.2015	31.12.2014
Engagements conditionnels	3.1, 4.1	16'409'462	23'773'014
Engagements irrévocables	3.1	16'086'123	28'408'403

Compte de résultat consolidé (en CHF)

	Annexe	2015	2014
Résultat des opérations d'intérêts			
Produits des intérêts et des escomptes	5.2	10'369'519	7'816'759
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		639'520	-138'480
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		749'735	108'986
Charges d'intérêts	5.2	-2'472'999	-2'763'106
Résultat brut des opérations d'intérêts		9'285'775	5'024'159
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	3.11	-5'086'636	-793'741
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts		4'199'139	4'230'418
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		44'869'715	33'629'946
Produit des commissions sur les opérations de crédit		324'363	446'638
Produit des commissions sur les autres prestations de service		5'847'505	2'341'706
Charges de commissions		-13'052'856	-6'475'109
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		37'988'727	29'943'181
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	5.1	17'969'405	6'284'541
Autres résultats ordinaires			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		-	243'018
Résultat des immeubles		364'384	467'062
Autres produits ordinaires		-	19'703
Autres charges ordinaires		-2'400'478	-1'486'811
Sous-total Autres résultats ordinaires		-2'036'094	-757'028
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	5.3	-32'395'140	-22'054'816
Autres charges d'exploitation	5.4	-19'425'300	-17'368'058
Sous-total Charges d'exploitation		-51'820'440	-39'422'874
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	3.5, 3.7	-3'512'351	-3'892'609
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	3.11, 5.5	-1'473'064	-5'225'328
Résultat opérationnel		1'315'322	-8'839'699
Produits extraordinaires	5.5	15'264'589	448'830
Charges extraordinaires	5.5	-118'526	-383'234
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	5.5	-1'500'000	-
Impôts	5.7	-443'395	-564'680
Bénéfice consolidé/perte consolidée		14'517'990	-9'338'783

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers de CHF)

	2015		2014	
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Bénéfice consolidé/perte consolidée	14'518	-	-	9'339
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	1'500	-	-	-
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	3'512	-	3'893	-
Variations de change sur immobilisations corporelles	-	2	-	75
Ajustements de valeur sur immobilisations financières	-	-	17	-
Bénéfice sur vente d'immobilisations corporelles	-	14'511	-	-
Provisions et autres corrections de valeur	-	1'655	-	12'236
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes	5'087	-	794	-
Délimitations actives	-	3'560	660	-
Délimitations passives	-	1'624	-	3'514
Total	24'617	21'352	5'364	25'164
Flux de fonds net du résultat opérationnel	3'265	-	-	19'800
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Capital social	-	-	12'153	-
Réserve de change	283	-	1'190	-
Ecritures par les réserves	-	19	29'238	-
Modification des propres titres de participation	-	780	-	691
Total	283	799	42'581	691
Flux de fonds net des transactions relatives aux capitaux propres	-	516	41'890	-
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles				
Participations	-	-	2	-
Immeubles	31'228	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	1'010	-	1'388
Total	31'228	1'010	2	1'388
Flux de fonds net des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	30'218	-	-	1'386
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	135'052	-	-	13'222
Obligations de caisse	-	130	-	775
Créances sur la clientèle	-	139'583	-	9'870
Créances hypothécaires	-	5'269	-	17'635
Immobilisations financières	-	68'485	-	-
Opérations à moyen et long terme (plus de 1 an)	135'052	213'467	-	41'502

Tableau des flux de trésorerie consolidés (suite)

(en milliers de CHF)

	2015		2014	
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
Engagements envers les banques	3'912	-	-	60'408
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	208'849	-	71'264	-
Obligations de caisse	-	475	-	159
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	36'669	-	570	-
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	-	0	-
Créances sur les banques	137'842	-	136'720	-
Créances sur la clientèle	-	169'701	-	49'292
Créances hypothécaires	-	6'342	39'305	-
Opérations de négoce	-	58'988	-	1'454
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	-	14'787	-	9'639
Immobilisations financières	-	8'523	10'139	-
Opérations à court terme	387'272	258'816	257'998	120'952
Total	522'324	472'283	257'998	162'454
Flux de fonds net de l'activité bancaire	50'041	-	95'544	-
Flux de fonds net lié à la fusion ex-VBAG	-	-	290'841	-
Liquidités	-	83'008	-	407'089
Total	83'524	83'524	428'275	428'275

Etat des capitaux propres consolidés

(en milliers de CHF)

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserve de change	Propres parts du capital	Bénéfice consolidé/perte consolidée	Total
Capitaux propres au 01.01.2015	25'689	70'938	-38'674	-	-825	-699	-9'339	47'090
Transfert à la réserve issue du bénéfice	-	-	-9'339	-	-	-	9'339	-
Impact d'un retraitement	-	-	-19	-	-	-	-	-19
Acquisition de propres parts au capital	-	-	-	-	-	-780	-	-780
Différences de change	-	1'613	-2'419	-	1'089	-	-	283
Attributions aux réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	1'500	-	-	-	1'500
Bénéfice consolidé 2015	-	-	-	-	-	-	14'518	14'518
Capitaux propres au 31.12.2015	25'689	72'551	-50'451	1'500	264	-1'479	14'518	62'592

Propres parts du capital et composition du capital propre

Propres parts du capital	Prix de transaction moyen CHF	Nombre d'actions
Propres actions nominatives au 01.01.2015		298'725
+ achats	2.92	266'890
- ventes	-	-
Propres actions nominatives au 31.12.2015	-	565'615

Les propres parts du capital ont été négociées à la juste valeur durant la période de référence.

Il n'y a aucun engagement de rachat ou de vente ni aucun engagement conditionnel lié à la vente ou à l'achat des propres titres de participation.

Banque Cramer & C^{ie} SA détient 1'963 actions nominatives de Norinvest Holding SA.

Les composantes des capitaux propres ainsi que les droits et restrictions liés aux parts sont commentés sous le point n°2 en page 8 du rapport annuel.

Résultat par droit de participation

	2015	2014
Bénéfice (- perte) consolidé(e) de l'exercice (CHF)	14'517'990	-9'338'783
Titres de participation en circulation (actions nominatives uniquement)		
Nombre moyen pondéré sur la période	25'689'000	17'372'000
Actions nominatives liées aux plans de collaborateurs	-	-
Moyenne pondérée des droits de participation pour le résultat dilué par titre de participation	25'689'000	17'372'000
Résultat par droit de participation		
Résultat non dilué	0.565	-0.538
Résultat dilué	0.565	-0.538

Le résultat non dilué par action s'obtient en divisant le résultat de l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation. La dilution tient compte de l'impact que sont susceptibles d'avoir les plans de participation des collaborateurs du Groupe.

Annexe aux comptes consolidés

1 Raison sociale, forme juridique et siège

Norinvest Holding SA, société anonyme de droit suisse, a été enregistrée le 10 avril 1984 au Registre du Commerce de Genève. Son activité principale est l'acquisition, la vente, l'administration et le contrôle de participations et d'investissements dans toutes sociétés, en particulier actives dans les domaines bancaire et financier.

Sa seule participation est Banque Cramer & C^{ie} SA (maison mère), société anonyme de droit suisse. En sus de son siège social à Genève, elle est active au travers de ses succursales à Lausanne, Lugano et Zurich. La Banque dispose de deux filiales, la première Cramer Wealth Management SA, en liquidation basée à Genève, la seconde, Private Investment Bank Limited basée à Nassau, Bahamas.

Activité et effectif du personnel

Dans le cadre de son activité, le Groupe effectue notamment les opérations suivantes :

- Acceptation de fonds en compte courant ;
- Gestion de fortune ;
- Exécution de toutes les opérations sur instruments financiers, papiers ou droits-valeurs dérivés et métaux précieux, ainsi que toutes opérations de bourse pour propre compte ou compte de tiers ;
- Octroi de crédits lombards et hypothécaires, de prêts et d'avances à terme fixe ou à vue ;
- Opérations de change au comptant ou à terme ;
- Exécution d'opérations à titre fiduciaire ;
- Gestion et conservation de patrimoines ;
- Activité « Structured Finance ».

Le Groupe peut en outre acquérir, administrer et contrôler des participations dans toutes les entreprises travaillant dans le même secteur d'activité et acquérir des immeubles en Suisse ou à l'étranger. En 2012, le Groupe a délégué ses activités de back-office ainsi que certaines activités liées à la maintenance des infrastructures informatiques, au sens de la circulaire FINMA 2008/7.

Au 31 décembre 2015, le Groupe employait 153 personnes, pour un équivalent temps plein de 138 personnes, dont 4 personnes chez Norinvest Holding SA (fin 2014: 142 et 130 dont 3 chez Norinvest Holding SA).

2 Autres indications requises par la Circulaire FINMA 2015/01

2.1 Principes de comptabilisation et d'évaluation

2.1.1 Principes généraux

Les principes de comptabilité, de comptabilisation et d'évaluation sont conformes au code des obligations, à

la loi sur les banques et à son ordonnance ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les négociants en valeurs mobilières et les groupes et conglomerats financiers définies par la circulaire 2015/01 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA (PCB-FINMA).

Le bouclage consolidé est établi selon le principe de l'image fidèle et présente la situation économique du Groupe de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes consolidés ne peuvent pas contenir de réserve latentes. Les chiffres des annexes ont été arrondis pour les besoins de la publication.

Méthode de consolidation

Les sociétés dans lesquelles la maison mère détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote, a le pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'administration ou de la direction, ou qu'elle contrôle d'une autre manière sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne (purchase method).

Les opérations internes au Groupe, ainsi que les bénéfices intra-groupe, font l'objet d'écritures d'élimination lors de l'établissement des comptes consolidés.

Les participations significatives détenues en vue de leur vente dans les 12 prochains mois ne sont pas consolidées. Elles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend les participations suivantes :

- Banque Cramer & C^{ie} SA, Genève
- Private Investment Bank Limited (PIBL), Nassau
- Cramer Wealth Management SA, en liquidation, Genève

La société Cramer Wealth Management SA a été mise en liquidation au cours de l'exercice 2015.

Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont l'entreprise peut disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant. Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de l'entreprise et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan. Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, il s'agit d'un engagement conditionnel, qui est commenté dans l'annexe.

Les postes présentés dans les positions du bilan sont évalués individuellement. Il n'est pas fait usage de la disposition transitoire reportant au 1^{er} janvier 2020 au plus tard la mise en œuvre de l'évaluation individuelle applicable aux participations, aux immobilisations corporelles ainsi qu'aux valeurs immatérielles.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits sont en principe interdites. La compensation entre créances et engagements est limitée à la compensation des corrections de valeur avec les positions actives correspondantes.

Instruments financiers

Liquidités

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

Opérations de financement de titres

Les opérations de financement de titres se réfèrent aux opérations de mise/prise en pension (repurchase/reverse-repurchase) ainsi qu'aux opérations de prêt/emprunt de titres (securities lending/securities borrowing).

Créances sur les banques, créances sur la clientèle, créances hypothécaires

Les créances sur les banques, créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des corrections de valeur nécessaires.

Les créances compromises, qui résultent de situations où il est invraisemblable que le débiteur sera en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des corrections de valeur individuelles. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et la valeur vraisemblablement réalisable de celle-ci.

Le montant vraisemblablement réalisable de la couverture est la valeur de liquidation (valeur d'aliénation estimative, de laquelle sont retranchés les coûts de détention et les charges de liquidation). Dans ces cas, le Groupe examine toujours la totalité de l'engagement du client ou de l'entité économique quant au risque de contrepartie qu'il pourrait représenter.

Le Groupe n'emploie pas de système de notation interne concernant le classement de ses créances. Le suivi des positions à risques est effectué par le service des Crédits

qui définit les corrections de valeur nécessaires pour les créances compromises et en souffrance identifiées.

Les créances compromises sont portées au bilan à la valeur nominale dès lors que le capital et les intérêts dus sont à nouveau réglés selon les dispositions contractuelles et les critères de solvabilité.

Les corrections de valeur individuelles et les corrections de valeur pour risques de défaillance et pour risques latents sont compensées avec les positions actives correspondantes. Les corrections de valeur sont dissoutes avec incidence sur le résultat par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux enregistrés dans des comptes métaux sont évalués à la juste valeur, dans la mesure où le bien concerné est traité sur un marché efficient au niveau du prix et liquide.

Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Opérations de négoce

Tous les instruments financiers dérivés des opérations de négoce sont évalués à la juste valeur et leurs valeurs de remplacement positives ou négatives sont publiées dans les rubriques correspondantes du bilan. La juste valeur a pour base les prix de marché, les notations de cours de brokers ainsi que des modèles d'évaluation (discounted cashflow, option).

Le résultat réalisé des opérations de négoce et celui non réalisé de l'évaluation des opérations de négoce sont enregistrés à la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent.

Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position « Autres actifs » soit à la position « Autres passifs ».

Le Groupe documente les relations de couverture ainsi que les buts et les stratégies des opérations de couverture lors de la conclusion de ces opérations. Le Groupe vérifie

périodiquement l'effectivité de la relation de couverture. Lorsque cette relation est partiellement ou entièrement inefficace, la fraction inefficace de l'opération est assimilée à une opération de négoce.

Autres instruments financiers avec évaluation à la juste valeur et engagements résultant d'instruments financiers évalués à la juste valeur (option de la juste valeur)

Dans le cadre des activités «Structured Finance», le Groupe peut procéder à l'émission de produits structurés. Les produits structurés émis sont publiés dans la rubrique «Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur».

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participation, des stocks de métaux précieux sous forme physique ainsi que les éventuels immeubles et les marchandises repris dans le cadre des opérations de crédit et destinés à la revente.

Pour les immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation au plus à concurrence des coûts historiques ou des coûts d'acquisition doit être enregistrée dès lors que la juste valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, est remontée dans l'intervalle. Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous les rubriques «Autres charges ordinaires» ou «Autres produits ordinaires».

Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance

L'évaluation et l'enregistrement au bilan des titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance est effectué à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio ou du disagio (composantes du taux) sur la durée («accrual method»). Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance doivent être enregistrées immédiatement dans «Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques «Autres actifs» ou «Autres passifs».

Titres de créance qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance

L'évaluation est effectuée selon le principe de la valeur la plus basse. Les adaptations de valeur résultant de l'évaluation subséquente sont enregistrées globalement dans les «Autres charges ordinaires» ou les «Autres produits ordinaires».

Les modifications de valeur relatives au risque de défaillance sont enregistrées dans la position «Variations des

corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts».

Titres de participation, stocks de métaux précieux détenus sous forme physique et pour propre compte, immeubles et marchandises repris dans le cadre des opérations de crédit et destinés à la revente.

L'évaluation est effectuée à la valeur la plus basse. En ce qui concerne les éventuels immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente, la valeur la plus basse correspond au montant qui, du coût d'achat et de la valeur de liquidation, est le moins élevé des deux. Les stocks physiques de métaux précieux servant à la couverture des engagements en comptes métaux sont, comme ces derniers, évalués à la juste valeur. Les adaptations de valeur sont enregistrées globalement dans les «Autres charges ordinaires» ou les «Autres produits ordinaires».

Participations non consolidées

Sont considérés comme participations, les titres de participation émis par des entreprises, que le Groupe détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part des voix.

Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires. Le Groupe examine à chaque date du bilan si la valeur des participations s'est dépréciée.

Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. S'il observe de tels signes, le Groupe détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur réalisable est la plus élevée des valeurs entre la valeur nette du marché et la valeur d'usage.

La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique «Produits extraordinaires», les pertes réalisées dans la rubrique «Charges extraordinaires».

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés cumulés sur la durée d'utilisation estimée. Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire par la position «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles», en fonction de la durée d'utilisation estimée avec prudence.

La durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles se résume comme suit :

- Immeubles de la Banque	100 ans
- Immeubles de la Banque à Nassau	10 ans
- Travaux de rénovation des immeubles	10 ans
- Véhicules	8 ans
- Programmes informatiques acquis	7 ans
- Machines de bureau et mobilier	5 ans
- Hardwares serveurs	5 ans
- Autres programmes informatiques	3 ans
- Autres hardwares	3 ans
- Installation téléphonique	3 ans
- Transformations des locaux	Selon durée du bail

Le Groupe examine, à la date du bilan, si la valeur de chaque immobilisation corporelle est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. S'il observe de tels signes, le Groupe détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Si l'examen de la préservation de la valeur d'une immobilisation corporelle fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée par le Groupe.

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont portées à l'actif du bilan lorsqu'elles vont procurer au Groupe des avantages économiques s'étendant sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles créées par le Groupe ne sont pas activées. Les valeurs immatérielles sont portées au bilan et évaluées selon le principe des coûts d'acquisition.

L'écart de 1^{ère} consolidation actif (goodwill) est porté au bilan et amorti en fonction de la durée d'utilisation estimée d'un maximum de 5 ans. L'amortissement annuel est inscrit au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de valeurs immatérielles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires et qui ne sont pas réutilisées immédiatement pour d'autres besoins de même nature sont dissoutes par le compte de résultat.

Les dissolutions par le compte de résultat de provisions, économiquement plus nécessaires, sont enregistrées comme suit :

- les provisions pour impôts par la rubrique « Impôts » ;
- les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel » ;
- les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes », à l'exception des provisions de restructuration constituées par la rubrique « Charges de personnel ».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques découlant de l'activité du Groupe.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ». Les réserves pour risques bancaires généraux sont, en principe, fiscalement imposées.

Impôts

Les impôts courants sont des impôts récurrents, en règle générale annuels, affectant le revenu et le capital. L'impôt sur les transactions n'en fait pas partie.

Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Comptes de régularisation » (passif). Les impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Impôts » du compte de résultat.

Le Groupe détermine de manière systématique les différences d'évaluation entre les valeurs fiscalement déterminantes et les valeurs comptables et prend en compte les effets fiscaux latents. Si nécessaire, il constitue des provisions pour les impôts latents par la rubrique « Impôts ».

Engagements de prévoyance

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la norme Swiss GAAP RPC 16. Par engagements de prévoyance, on entend tous les engagements issus des plans des institutions de prévoyance qui garantissent des prestations de retraite, de décès ou d'invalidité.

Le Groupe est redevable de la totalité des cotisations de prévoyance réglementaires. La constitution de réserves visant à financer le coût inhérent à l'augmentation de l'espérance de vie s'effectue dans ce cadre.

Opérations hors bilan

Les opérations hors bilan sont présentées à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions au passif du bilan sont constituées.

2.1.2 Modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent à l'exception des modifications engendrées par l'adoption des « Prescriptions comptables pour les banques » (« PCB-FINMA »; circulaire FINMA 2015/01).

Le Groupe a adapté les comptes 2014 à la circulaire FINMA 2015/01, ces adaptations n'ont eu aucun impact sur les fonds propres du Groupe ou le résultat de l'exercice 2014. Ces retraitements sont constitués de simples reclassifications.

2.1.3 Saisie des opérations

Les transactions sont enregistrées au bilan à la date de leur conclusion. Le résultat de toutes les opérations conclues est intégré au compte de résultat à la date de sa réalisation.

2.1.4 Traitement des intérêts en souffrance

Les intérêts en souffrance ne sont pas extournés rétroactivement. Les créances résultant des intérêts accumulés jusqu'à l'expiration, au plus tard, du délai de 180 jours (intérêts échus et impayés ainsi qu'intérêts courus accumulés) sont amorties par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Les intérêts et les commissions correspondantes réputés comme compromis ne sont pas saisis comme produits des intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts et les commissions échus depuis plus de 180 jours et impayés. Pour ce qui est des crédits en comptes courants, sont considérés comme étant compromis les intérêts et les commissions lorsque la limite de crédit est dépassée depuis plus de 180 jours. Dès cet instant, et jusqu'au moment où aucun intérêt échu depuis 180 jours n'est ouvert, les intérêts et commissions courus futurs ne sont pas crédités dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes ».

2.1.5 Conversion des monnaies étrangères

Les positions en monnaies étrangères lors de la clôture annuelle sont converties en francs suisses au taux en vigueur à la date du bilan dans la mesure où elles ne sont pas évaluées au cours historique. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ». Les taux de conversion des principales monnaies étaient les suivants :

31.12.2015		31.12.2014	
Cours de clôture		Cours de clôture	
USD	1.0018	USD	0.9943
EUR	1.0877	EUR	1.2032
GBP	1.4766	GBP	1.5487
JPY	0.8326	JPY	0.8289

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en monnaies locales aux taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les résultats de change en monnaies étrangères sont convertis en monnaies locales au moment de leur enregistrement. Les gains et pertes de change non réalisés sont enregistrés au compte de résultat à la date du bilan.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés du Groupe sont convertis en francs suisses au taux de change de clôture. Les produits et charges sont convertis au taux de change moyen de la période de référence. Les écarts de change résultant de la conversion en francs suisses des états financiers individuels sont affectés aux fonds propres (Réserve de change).

2015		2014	
Cours annuel moyen		Cours annuel moyen	
USD	0.9651	USD	0.9191

2.1.6 Traitement du refinancement des positions contractées dans le cadre de l'activité de négoce

Les coûts de refinancement des opérations de négoce ne sont pas portés au débit du résultat des opérations de négoce.

2.2 Gestion des risques

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des principaux risques auxquels le Groupe est exposé. Cette analyse repose sur les données et les outils mis en place par le Groupe en matière de gestion des risques. Lors de son analyse des risques, le Conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle mis en place en vue de gérer et réduire les risques. Les principes de gestion des risques du Groupe Banque Cramer & C^{ie} SA et de ses filiales sont montrés séparément de ceux de la maison mère Norinvest Holding SA.

Groupe Banque Cramer et ses filiales

La directive interne « Politique des risques – Gestion des risques », approuvée par le Conseil d'administration de Banque Cramer & C^{ie} SA, est le document directeur qui définit la politique des risques et fixe les limites pour les opérations pour compte propre.

Différents comités ont été créés afin d'assurer la gestion des risques en interne.

Risques de crédit

La stratégie du Groupe consiste principalement à limiter l'octroi des crédits à ceux garantis par le nantissement

d'avoirs déposés auprès du Groupe. Les avoirs des clients servant de couverture pour les crédits lombards sont évalués quotidiennement à la valeur de marché pondérée par les marges de nantissement définies par type d'investissement et approuvées par le Conseil d'administration. Le Groupe accorde également des crédits hypothécaires sur des biens immobiliers situés en Suisse. Une revue est faite tous les 5 ou 10 ans sur les immeubles d'habitation et tous les 3 ou 5 ans sur les autres immeubles en fonction du taux d'avance par rapport à la valeur vénale.

Le respect des marges sur les crédits est surveillé de manière régulière par le service des Crédits. Un rapport détaillé des risques de crédit est remis à la Direction générale à chacune de ses séances. Les découverts et avances accordés sans l'existence d'un acte de nantissement signé sont comptablement considérés comme en blanc, même si le débiteur dispose d'un dépôt titres auprès du Groupe.

Les créances en souffrance sont, compte tenu de leur degré de risque de perte, réparties en deux catégories: les créances en souffrance et les créances compromises. Une créance est considérée en souffrance lorsque l'un des paiements relatif au règlement des intérêts, au paiement des commissions, au remboursement partiel ou intégral du capital n'a pas été totalement obtenu depuis plus de 90 jours après l'échéance. Cela n'engage aucune écriture comptable spécifique.

Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 180 jours. Ces créances sont évaluées individuellement à la valeur de liquidation et la dépréciation de valeur y relative portée en diminution du poste concerné à l'actif du bilan.

Le Groupe tient à jour, mensuellement, la liste des créances compromises et en souffrance. Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés et le service de la dette a repris normalement.

Le Conseil d'administration a décidé, courant 2012, d'arrêter ses activités de négoce international pour le compte de clients. Au 31 décembre 2015, une opération est toujours ouverte mais vouée à disparaître dans un horizon à court terme. Les crédits en blanc sont en général des crédits commerciaux ou des dépassements en compte de la clientèle.

Suite à l'acquisition et la fusion par absorption de Valartis Bank AG (ci-après ex-VBAG), le Groupe a repris une équipe de collaborateurs spécialisés dans l'activité de « Structured Finance ». Cette activité consiste à développer et implémenter des investissements complexes « tailor made » pour des clients institutionnels et des clients privés fortunés. Ces opérations incluent généralement des crédits majoritairement garantis.

Risques de contrepartie dans les affaires interbancaires

Dans les transactions interbancaires et les activités de négoce, le Groupe utilise pour la gestion des risques de contrepartie un système de limites. Elle ne travaille qu'avec des contreparties de premier ordre et ne noue jamais de relation d'affaires sans procéder à une évaluation détaillée du risque de défaut. Le montant de la limite est essentiellement fonction de la notation de la contrepartie.

Le réexamen de la notation de la contrepartie et, partant, de la hauteur de la limite a lieu régulièrement. La fonction de contrôle des risques procède à une surveillance mensuelle de la notation de la contrepartie. En cas d'événements de marché extrêmes, le Groupe examine la situation afin de pouvoir réagir rapidement à une aggravation du risque.

Risques de taux

En raison de la structure de ses activités de bilan, le Groupe est exposé à une évolution défavorable causée par une variation des taux d'intérêts sur le marché. Le risque de taux est limité par un suivi régulier de la concordance des échéances entre les actifs et les passifs et par l'utilisation ponctuelle d'instruments de couverture. L'analyse des risques de taux est régie par une Directive spécifique en la matière, approuvée par le Conseil d'administration qui fixe notamment les limites à respecter, les compétences pour la prise de risques et les contrôles à effectuer.

Le service Risk Management détermine l'exposition au risque de taux d'intérêt et rapporte celle-ci régulièrement à la Direction générale. Le refinancement à long terme et la gestion des risques de taux sont assurés par l'Exécution Desk en collaboration avec le Risk Management.

Ses objectifs sont :

- Appréhender, mesurer et piloter les risques de taux liés aux opérations de la clientèle;
- Optimiser le résultat financier des opérations de couverture;
- Surveiller la liquidité et prévenir des pénuries potentielles de liquidités.

Autres risques de marché

Risques de change

Le Groupe gère le risque de change afin de minimiser l'impact que les fluctuations monétaires pourraient avoir sur son revenu. Sa stratégie consiste fondamentalement à équilibrer les actifs en monnaies étrangères avec les passifs en monnaies étrangères.

Opérations de négoce

Le négoce d'instruments financiers est effectué pour le compte de la clientèle et pour compte propre. Les activités pour propre compte se limitent à des opérations de couverture en lien avec des positions nostro ainsi qu'à des transactions ayant trait à la gestion de la structure du bilan. Dans le cadre de la gestion de la liquidité du Groupe, celui-ci procède à l'acquisition de différentes positions dans

ses portefeuilles titres. Les limites de ces positions ont été préalablement autorisées par le Conseil d'administration.

Liquidité

La stratégie en matière de liquidité est élaborée par le comité ALM. Le Risk Management est responsable du suivi du risque de liquidité et du respect des limites. Le Risk Management effectue une revue, au minimum une fois par an, à destination du Conseil d'administration.

La stratégie, définie par le comité ALM, est approuvée par la Direction générale. Les limites de liquidité sont approuvées régulièrement par la Direction générale et le Conseil d'administration qui tiennent compte de la stratégie du Groupe ainsi que de l'appétit au risque.

La gestion de la liquidité doit permettre au Groupe de disposer d'une liquidité solide lui permettant de faire face en tout temps à ses obligations de paiement.

Risques opérationnels

On entend par risques opérationnels le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes ou résultant d'événements extérieurs.

L'évaluation des risques opérationnels et de conformité porte sur les pertes financières directes ainsi que sur les conséquences qu'entraînerait une perte de confiance des clients. L'objectif premier de la gestion des risques opérationnels est de conforter la réputation de l'établissement vis-à-vis des clients, des actionnaires et du régulateur. Un suivi des erreurs opérationnelles est effectué et est communiqué chaque mois au CFO.

Autres risques

Le gouvernement suisse et le département américain de la justice ont signé un accord au mois d'août 2013 visant à régler un désaccord fiscal entre les deux pays. Dans ce cadre, le Groupe, comme toutes les autres banques suisses est confronté aux incertitudes qui pèsent sur l'environnement juridique et réglementaire dans lequel il évolue.

Un montant de CHF 630'760 (fin 2014: CHF 630'760) est constitué de placements déposés auprès du Groupe, liés à des biens immobiliers pour lesquels il n'existe pas de marché régulier. Ces placements ont été initiés par l'ex-Cramer & Cie sur la base de mandats de gestion élargis qui ne se limitent pas aux opérations bancaires ordinaires, telles que définies dans les directives concernant le mandat de gestion de fortune publiées par l'Association Suisse des Banquiers.

2.3 Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Créances couvertes par hypothèque

Pour les financements de biens immobiliers à usage propre, le Groupe actualise à intervalles réguliers selon les

circonstances mais au minimum tous les 10 ans la valeur des gages fournie par les modèles hédoniques établis par des prestataires externes. Après validation des nouvelles évaluations, le taux d'avance sur gage est mis à jour.

Le Groupe analyse également les arriérés d'intérêts et le respect du plan d'amortissement. Sur cette base, le Groupe identifie les crédits hypothécaires présentant des risques accrus. Après un examen détaillé, effectué par des spécialistes internes, ces crédits peuvent faire l'objet d'une demande de sûretés supplémentaires ou d'une correction de valeur pour défaut de couverture.

La valeur des immeubles de rapport est déterminée à l'aide d'un modèle de capitalisation des revenus durables estimés. Ce modèle tient compte des données de marché et des taux de vacance. L'état locatif des immeubles de rapport est vérifié lors des révisions réglementaires. S'il y a des indices de changements de l'état locatif ou du taux de vacance, le Groupe procède à une réévaluation sans attendre l'échéance de la période de réexamen.

Crédits couverts par des titres

Les engagements ainsi que la valeur des titres nantis sont vérifiés quotidiennement. Si la valeur de nantissement des sûretés vient à être inférieure au montant du crédit, le Groupe exige soit un remboursement partiel, soit des sûretés supplémentaires. Si l'insuffisance de couverture croît ou s'il existe des conditions de marché exceptionnelles, le Groupe réalise les sûretés.

Crédits sans couverture

Pour les crédits commerciaux, le Groupe demande annuellement ou à intervalles plus rapprochés des informations sur le marché des affaires de l'entreprise. Il exige la transmission des comptes annuels audités ainsi que, le cas échéant, des boucllements intermédiaires. Ces informations sont examinées par le service des Crédits, qui identifiera éventuellement une augmentation des risques.

Si tel est le cas, le Groupe procédera à une évaluation détaillée et définira avec le conseiller à la clientèle les mesures qui s'imposent. Si cette phase montre que le crédit est compromis, le Groupe constitue une correction de valeur.

Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les nouveaux besoins de corrections de valeur et de provisions sont identifiés selon la procédure décrite aux chapitres précédents. Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture mensuelle et les corrections de valeur adaptées en conséquence si nécessaire. Les corrections de valeur sur les positions à risque sont examinées et déterminées par le Comité Crédits.

Les décisions du Comité Crédits sont soumises soit à la Direction générale soit au Conseil d'administration pour approbation.

Evaluation des sûretés de crédit

Créances couvertes par hypothèque

Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation des sûretés axée sur l'utilisation de l'objet. Les estimateurs internes utilisent pour les biens destinés à l'habitation des modèles d'évaluation hédoniques. Ces évaluations sont rapprochées au prix d'une transaction effective dans la même localité. Pour les immeubles locatifs, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, l'évaluation est confiée à des experts immobiliers externes, qui déterminent la valeur de rendement. Pour les créances compromises, la valeur de liquidation du bien est établie. Le Groupe prend comme base de l'octroi des crédits la valeur la plus basse entre l'estimation interne, le prix d'achat et l'éventuelle estimation externe.

Crédits couverts par un portefeuille de titres diversifié

Pour les crédits lombards et autres crédits couverts par des titres, seules des sûretés (obligations, actions) facilement négociables sont acceptées. Le Groupe accepte les produits structurés si les investissements font l'objet d'une cotation régulière ou si ceux-ci sont émis par le Groupe lui-même. Pour couvrir le risque de marché, le Groupe pratique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement.

Crédits avec couverture unique ou concentration

Pour les crédits couverts par des titres uniques ou peu diversifiés, des sûretés commodément négociables auprès d'une bourse reconnue ou sur un marché représentatif sont acceptées. Le Groupe accepte des valeurs patrimoniales mobilières faisant l'objet d'une cotation régulière ou si celles-ci sont émises par le Groupe lui-même.

Pour couvrir le risque de marché, le Groupe applique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement, conformes aux valeurs d'avance définies dans la réglementation interne du Groupe, respectivement des décotes correspondantes, qui sont en pratique normalement plus conservatrices que les décotes réglementaires standards, ou tout au moins équivalentes.

2.5 Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation de la comptabilité de couverture

Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés

Le Groupe conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de négoce et de couverture.

Le Groupe n'a pas d'activité de « market maker » significative. Il pratique le négoce d'instruments standardisés aussi bien que d'instruments de gré à gré, et ce tant pour propre compte qu'à la demande de clients. Il n'exerce pas d'activité de négoce de dérivés de crédit.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à la fois dans le cadre de l'activité « Structured Finance » ainsi que

dans le cadre de la gestion des risques. Dans le cadre de la gestion des risques, ils servent essentiellement à couvrir les risques de taux d'intérêt.

Utilisation de la comptabilité de couverture (« hedge accounting »)

La comptabilité de couverture est utilisée dans le cadre de swaps de taux d'intérêt.

Constitution des groupes d'instruments financiers

Les positions sensibles aux variations de taux (essentiellement des créances hypothécaires) sont groupées par échéance et par monnaie et couvertes à l'aide d'opérations de macro hedge.

Le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base. Il documente l'objectif de l'opération de couverture ainsi que la méthode pour mesurer l'effectivité de la relation de couverture.

Norinvest Holding SA

Norinvest Holding SA, en tant que Société mère, surveille trois catégories de risques pour l'ensemble de ses activités propres : le risque stratégique et métier, le risque opérationnel et le risque de crédit.

Risque stratégique et métier

Le risque stratégique et métier résulte de la qualité des décisions prises au sujet de la politique générale de l'orientation des affaires et des investissements les plus importants.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont notamment ceux qui pourraient résulter d'un éventuel dysfonctionnement des procédures de reporting et / ou inhérents au comportement du personnel du Groupe à l'intérieur ou à l'extérieur de l'ensemble des sociétés.

Risques de crédit

Les créances échues à la date du bouclage sont analysées et, au besoin, des correctifs de valeurs et provisions sont constitués afin de couvrir les risques de perte. Norinvest Holding SA détermine, surveille et cherche à limiter l'impact de ces risques sous les angles suivants :

- financier : notamment l'impact sur les fonds propres et le bénéfice net consolidé ;
- réputation : les conséquences que ces risques pourraient avoir sur le Groupe et sur Norinvest Holding SA en particulier.

2.6 Événements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats du Groupe n'est intervenu après le 31 décembre 2015, date du bilan du Groupe.

3 Informations relatives au bilan consolidé

3.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises (en milliers de CHF)

Couverture des créances et des opérations hors bilan	Nature des couvertures			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	1'543	906'923	14'908	923'374
Créances hypothécaires				
- immeubles d'habitation	153'426	-	-	153'426
- immeubles commerciaux	5'804	-	-	5'804
- artisanat et industrie	8'910	-	-	8'910
- autres	15'721	-	-	15'721
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2015	185'404	906'923	14'908	1'107'235
<i>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2014</i>	<i>174'808</i>	<i>590'597</i>	<i>22'450</i>	<i>787'855</i>
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2015	185'375	903'166	11'768	1'100'309
<i>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2014</i>	<i>174'754</i>	<i>590'539</i>	<i>19'174</i>	<i>784'467</i>
Hors bilan				
Engagements conditionnels	-	15'249	1'160	16'409
Engagements irrévocables	390	12'772	2'924	16'086
Total du hors bilan 31.12.2015	390	28'021	4'084	32'495
<i>Total du hors bilan 31.12.2014</i>	<i>564</i>	<i>47'726</i>	<i>3'891</i>	<i>52'181</i>
Créances compromises	Montant brut	Valeur estimée de réalisation de sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
31.12.2015	3'640	509	3'131	3'140
<i>31.12.2014</i>	<i>3'109</i>	<i>413</i>	<i>2'696</i>	<i>2'696</i>

L'augmentation des créances compromises provient d'une nouvelle provision sur une créance liée à la Banque qui est garantie par Norinvest Holding SA pour KCHF 1'219, d'une augmentation due au passage du statut de « souffrance » à « compromise » d'une créance liée à la Banque pour un montant de KCHF 1'122, de la déduction de l'utilisation de la provision d'une créance liée à la filiale de Nassau pour un montant de KCHF 1'350 et de la déduction de l'utilisation de la provision d'une créance liée à la filiale Golay-Buchel & C^{ie} SA pour un montant de KCHF 457.

3.2 Répartition des opérations de négoce et autres instruments financiers évalués à la juste valeur (en milliers de CHF)

Opérations de négoce	31.12.2015	31.12.2014
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	61'002	604
- dont cotés	61'002	603
Titres de participation	4'005	5'415
Total des opérations de négoce	65'007	6'019
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	-	49

3.3 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs) (en milliers de CHF)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux						
Swaps d'intérêts	-	10	1'508	89	5'428	99'125
Devises/Métaux précieux						
Contrats à terme	902	909	113'699	-	-	-
Swaps d'intérêts	9'629	2'287	927'317	-	-	-
Options (OTC)	15'746	36'555	697'192	-	-	-
Total avant/après prise en compte des contrats de netting 31.12.2015	26'277	39'761	1'739'716	89	5'428	99'125
<i>Total avant/après prise en compte des contrats de netting 31.12.2014</i>	<i>11'579</i>	<i>4'689</i>	<i>815'232</i>	<i>-</i>	<i>3'831</i>	<i>87'995</i>

Le Groupe n'effectue pas de contrat de netting des valeurs de remplacement positives et négatives.

Répartition selon les contreparties	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	10'210	16'156

3.4 Répartition des immobilisations financières (en milliers de CHF)

Répartition des immobilisations financières	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Titres de créance	79'543	-	79'223	-
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	79'543	-	79'223	-
Titres de participation	4'543	5'030	4'701	5'122
Métaux précieux	21'040	23'088	21'040	23'088
Total des immobilisations financières	105'126	28'118	104'964	28'210
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	66'530	-	66'253	-
Répartition des contreparties selon la notation	AAA	AA+	AA	Total
Valeur comptable des titres de créance	54'445	15'060	10'038	79'543

Le Groupe se fonde sur les classes de notation de Fitch.

3.5 Présentation des participations non consolidées (en milliers de CHF)

	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées et adaptations de valeur	Valeur comptable au 31.12.2014	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Valeur comptable au 31.12.2015
Participations non consolidées							
- sans valeur boursière	602	-402	200	-	-	-200	-

Les chiffres ci-dessus se réfèrent à une participation dans la société Sofipo SA à hauteur de 30%. Cette dernière est exclusivement détenue en vue d'une cession ultérieure dans les 12 prochains mois et est donc exclue du périmètre de consolidation. Elle est portée au bilan à la valeur d'acquisition, sous déduction des corrections de valeur nécessaires. Sa situation économique s'étant aggravée durant l'année de référence, le Groupe a effectué une correction de valeur complémentaire de KCHF 200 à charge du compte de résultat 2015 par principe de prudence, portant ainsi sa valeur comptable nette à zéro.

3.6 Indication des entreprises dans lesquelles le Groupe détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siège	Activité	Monnaie	Capital social	Part de capital et part des voix en % 31.12.2015	Part de capital et part des voix en % 31.12.2014	Détention directe / indirecte
Participations consolidées par intégration globale						
Banque Cramer & C ^{ie} SA, Genève	Banque	CHF	50'000'000	100	100	Directe
Private Investment Bank Limited, Nassau	Gestion de fortune	USD	7'000'000	100	100	Indirecte
Cramer Wealth Management SA, en liquidation, Genève	Gestion de patrimoines et services financiers	CHF	2'000'000	100	100	Indirecte
Golay-Buchel & C ^{ie} SA en liquidation, Lausanne	Commerce de perles	CHF	en liquid.	en liquid.	100	Directe
Participations non consolidées						
Sofipo SA, Lugano	Fiduciaire	CHF	2'000'000	30	30	Indirecte

La société Cramer Wealth Management SA est entrée en liquidation par décision de l'assemblée générale du 30 juin 2015.

La société Golay-Buchel & C^{ie} SA est entrée en liquidation par décision de son assemblée générale du 21 mai 2015. Une répartition anticipée de l'actif a été effectuée, conformément à l'article 745 al.3 CO, par la décision de l'assemblée générale du 12 novembre 2015. Une fois l'autorisation des administrations fiscales fédérale et cantonale obtenue, la société sera radiée du Registre du commerce.

3.7 Présentation des immobilisations corporelles et des valeurs immatérielles (en milliers de CHF)

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2014	Investissements	Désinvestissements (y.c effet de change)	Amortissements	Valeur comptable au 31.12.2015
Immobilisations corporelles							
Immeubles à l'usage du Groupe	46'409	-19'212	27'197	402	-12'362	-1'071	14'166
Autres immeubles	9'577	-2'032	7'545	2'726	-7'478	-105	2'688
Software acquis séparément	20'141	-18'368	1'773	905	-2	-648	2'028
Autres immobilisations corporelles	6'877	-6'005	872	105	-1	-379	597
Total des immobilisations corporelles	83'004	-45'617	37'387	4'138	-19'843	-2'203	19'479
Valeurs immatérielles							
Goodwill	11'902	-10'382	1'520	-	-	-1'109	411
Total des valeurs immatérielles	11'902	-10'382	1'520	-	-	-1'109	411

La Banque a vendu au courant de l'exercice les immeubles à Lausanne dont elle était propriétaire d'une valeur comptable de KCHF 19'844.

3.7 Présentation des immobilisations corporelles et des valeurs immatérielles (suite) (en milliers de CHF)

Leasing opérationnel	31.12.2015	31.12.2014
Engagements de leasing non inscrits au bilan		
Echéant dans les 12 mois	290	59
Echéant dans un intervalle compris entre 12 mois et 5 ans	4'113	4'570
Echéant à plus de 5 ans	3'303	-
Total des engagements de leasing non inscrits au bilan	7'706	4'629
- dont réalisables à 12 mois	-	-

3.8 Répartition des autres actifs et autres passifs (en milliers de CHF)

Autres actifs	31.12.2015	31.12.2014
Comptes de règlement	73	55
Impôts indirects à récupérer	286	729
Compte de compensation	4'526	3'734
Solde vente immeuble ex-BDG à recevoir	2'531	2'531
Actifs divers	1	3
Total des autres actifs	7'417	7'052

Autres passifs	31.12.2015	31.12.2014
Comptes de règlement	993	807
Impôts indirects dus	1'547	2'978
Compte de compensation	89	565
Solde composante de taux sur opérations d'intérêts ex-VBAG	3'812	5'720
Total des autres passifs	6'441	10'070

3.9 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété (en milliers de CHF)

	31.12.2015		31.12.2014	
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Actifs nantis/cédés				
Créances envers les banques	12'343	6'344	14'418	6'272
Opérations de négoce	4'500	295	-	-
Immobilisations financières	7'030	-	-	-
Total des actifs nantis/cédés	23'873	6'639	14'418	6'272

3.10 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

(en milliers de CHF)

Réserves de contribution de l'employeur (RCE)

Il n'existe pas de réserves de cotisations de l'employeur auprès des institutions de prévoyance pour l'exercice de référence (2014: néant)

Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance

	Cotisations payées	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	2015	2015	2014
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance :			
- tous les collaborateurs	2'118	2'118	1'580
- autres collaborateurs volontaires	337	337	305
Total	2'455	2'455	1'885

Tous les collaborateurs du Groupe en Suisse âgés de 18 ans révolus sont affiliés à AXA Fondation de prévoyance, société juridiquement indépendante du Groupe, qui offre un plan avec primauté des cotisations. Son but est d'assurer les collaborateurs contre les conséquences économiques résultant de la retraite, de l'invalidité et du décès et garantissant des prestations fixées par voie de réglementation. Elle participe à l'application du régime de l'assurance obligatoire introduit par la LPP et satisfait à ses exigences minimales. Ne sont pas affiliés les collaborateurs qui disposent de contrats d'une durée inférieure à trois mois.

Les cadres et les membres de la direction bénéficient d'un plan de prévoyance complémentaire à primauté des cotisations. La fondation pour les cadres couvre la partie du salaire qui dépasse le montant assuré dans le plan de base. La fondation des cadres est financée conjointement par l'employeur et les assurés. Tous les collaborateurs ayant plus de 10 ans de service peuvent, aux choix et sur demande, changer de plan pour adhérer à celui dans lequel sont affiliés les dirigeants. L'âge de la retraite est de 64 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes. Le salaire assuré de chaque employé correspond au salaire AVS sans déduction de coordination et les primes sont supportées à concurrence de 60% par l'employeur.

L'institution de prévoyance et la fondation pour les cadres établissent leurs comptes selon les recommandations de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 26. Il n'existe aucun autre engagement concernant l'employeur.

L'institution de prévoyance présente un taux de couverture égal à 100%. Il n'y a aucun avantage économique pour l'employeur au 31 décembre 2015 (2014: néant). L'employeur n'est pas tenu de verser des cotisations complémentaires allant au-delà des cotisations réglementaires dans le cadre de ses plans.

Les collaborateurs de la filiale à Nassau sont affiliés sur base volontaire à Rofenberg, Fondation de prévoyance en faveur du personnel, qui ne lui génère pas d'engagement économique.

Engagements envers les propres institutions de prévoyance

Le Groupe n'a pas d'engagement envers ses propres institutions de prévoyance au 31 décembre 2015 (2014: néant).

3.11 Présentation des corrections de valeurs, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence (en milliers de CHF)

	Etat au 31.12.2014	Utilisations conformes à leur but	Reclassifica- tions	Différence de change	Intérêts en souffrance, recouvre- ments	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolu- tions par le compte de résultat	Etat au 31.12.2015
Provisions pour autres risques d'exploitation	1'776	-1'312	-	-	-	114	-414	164
Provisions de restructurations	1'986	-997	-	-	-	520	-241	1'268
Autres provisions	620	-692	-	-	-	1'368	-	1'296
Total des provisions	4'382	-3'001	-	-	-	2'002	-655	2'728
Réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-	-	1'500	-	1'500
Corrections de valeur pour risques de défaut- lance et risques pays	3'483	-1'524	-	-86	587	4'566	-65	6'961
- dont corrections de valeur pour risques de défaillance des créances compromises	2'696	-1'524	675	-101	42	1'360	-8	3'140
- dont corrections de valeur pour risques latents	787	-	-675	15	545	3'206	-57	3'821

Les utilisations de provisions pour autres risques d'exploitation sont principalement liées à la non récupérabilité de l'avance versée par les agents payeurs suisses en application de l'accord avec le Royaume-Uni. La dissolution concerne des provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires.

Les provisions de restructurations concernent principalement des engagements liés à l'acquisition et à la fusion par absorption de Valartis Bank AG en 2014. Le Groupe a constitué une provision liée à la reprise d'un portefeuille de clients d'un autre établissement bancaire. Le Groupe a également procédé à la dissolution d'une provision liée à la reprise de Banque de Dépôts et de Gestion SA en 2013.

Les autres provisions comprennent des provisions couvrant une garantie octroyée à l'acquéreur dans le cadre de la vente des immeubles à Lausanne. Le Groupe fait également face à des plaintes et procédures juridiques pour lesquelles il a analysé les potentielles sorties de fonds y relatives.

Les corrections de valeur pour risques de défaillance ont été ajustées aux risques économiques identifiés. Les utilisations de provisions concernent principalement une créance compromise liée à la filiale de Nassau (annexe 3.1). Une constitution à la charge du compte de résultat de KCHF 3'166 a été effectuée suite à la détérioration de la situation économique du Groupe Valartis en 2015.

3.12 Indication des créances et engagements envers les parties liées (en milliers de CHF)

	Créances		Engagements	
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014
Participants qualifiés	25'293	29'027	24'052	21'752
Sociétés du Groupe non consolidées	362	526	87	2
Affaires d'organes	2'729	128	338	1'644
Autres parties liées	9'323	9'497	25'432	57'741

Dans le cadre des activités normales, le Groupe est amené à effectuer des transactions avec des participants qualifiés. Celles-ci comprennent notamment des avances, des dépôts et des transactions sur instruments financiers (opérations sur devises, sur titres, etc).

Au 31 décembre 2015, une partie liée est à la fois participant qualifié et affaire d'organes pour une créance de KCHF 2'601 (2014 : néant) et un engagement de KCHF 3 (2014 : KCHF 94). Ces montants ont été enregistrés dans la ligne « Participants qualifiés ».

Le Groupe possède des créances et engagements envers des banques majoritairement détenues par des participants qualifiés. Celles-ci sont considérées comme des autres parties liées.

Il n'existe pas d'opérations hors bilan significatives avec des personnes proches.

Les opérations avec des personnes proches sont conclues à des conditions conformes au marché, à l'exception des cas suivants :

- Les actionnaires bénéficient de droits de garde et de frais réduits ;
- Les organes bénéficient d'un taux d'intérêt réduit sur les crédits hypothécaires (taux du marché -0.5%).

Dans les engagements subordonnés, présentés en pied de bilan, figure un prêt postposé de KCHF 11'500 octroyé à Norinvest Holding SA par un participant qualifié.

3.13 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers (en milliers de CHF)

Actifs/instruments financiers	Echu						Total
	À vue	Dénon- çable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	
Liquidités	596'933	-	-	-	-	-	596'933
Créances sur les banques	248'517	-	-	-	100	-	248'617
Créances sur la clientèle	-	80'587	227'591	205'838	206'932	195'529	916'477
Créances hypothécaires	-	3'307	44'076	12'483	79'167	44'799	183'832
Opérations de négoce	65'007	-	-	-	-	-	65'007
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	26'366	-	-	-	-	-	26'366
Immobilisations financières	25'583	-	-	11'058	68'485	-	105'126
Total 31.12.2015	962'406	83'894	271'667	229'379	354'684	240'328	2'142'358
<i>Total 31.12.2014</i>	<i>881'262</i>	<i>73'302</i>	<i>298'195</i>	<i>93'318</i>	<i>92'171</i>	<i>292'358</i>	<i>1'730'606</i>
Fonds étrangers/instruments financiers							
Engagements envers les banques	14'083	-	-	-	-	-	14'083
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'374'922	94'124	4'604	158'972	201'650	195'529	2'029'801
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	45'189	-	-	-	-	-	45'189
Obligations de caisse	-	-	-	130	675	-	805
Total 31.12.2015	1'434'194	94'124	4'604	159'102	202'325	195'529	2'089'878
<i>Total 31.12.2014</i>	<i>1'440'285</i>	<i>-</i>	<i>2'200</i>	<i>583</i>	<i>12'907</i>	<i>250'026</i>	<i>1'706'001</i>

3.14 Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile (en milliers de CHF)

Actifs	31.12.2015		31.12.2014	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Liquidités	596'191	742	512'502	1'423
Créances sur les banques	200'442	48'175	253'456	133'036
Créances sur la clientèle	99'343	817'134	122'244	490'027
Créances hypothécaires	183'832	-	172'196	-
Opérations de négoce	790	64'217	1'270	4'749
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	8'619	17'747	8'120	3'459
Immobilisations financières	23'713	81'413	26'050	2'068
Comptes de régularisation	5'957	1'901	3'077	1'586
Participations non consolidées	-	-	200	-
Immobilisations corporelles	15'775	3'704	36'328	1'059
Valeurs immatérielles	410	-	1'520	-
Autres actifs	7'300	117	6'467	585
Total des actifs	1'142'372	1'035'150	1'143'430	637'992

Passifs	31.12.2015		31.12.2014	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Engagements envers les banques	6'967	7'116	5'457	4'714
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	266'861	1'762'940	338'042	1'347'859
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	29'007	16'182	6'429	2'091
Obligations de caisse	805	-	1'410	-
Comptes de régularisation	11'045	4'838	9'708	4'170
Autres passifs	6'359	82	9'376	694
Provisions	2'728	-	4'382	-
Réserves pour risques bancaires généraux	1'500	-	-	-
Capital social	25'689	-	25'689	-
Réserve issue du capital	72'551	-	70'938	-
Réserve issue du bénéfice	-56'356	5'905	-40'232	1'558
Réserve de change	264	-	-825	-
Propres parts du capital	-1'479	-	-699	-
Bénéfice consolidé/perte consolidée	9'432	5'086	-13'642	4'303
Total des passifs	375'373	1'802'149	416'033	1'365'389

La répartition entre la Suisse et l'étranger est effectuée en fonction du domicile du client, à l'exception des créances hypothécaires pour lesquelles le lieu de situation de l'objet est déterminant. Le Liechtenstein est considéré comme pays étranger.

3.15 Répartition du total des actifs par pays ou groupes de pays (en milliers de CHF)

Actifs	31.12.2015		31.12.2014	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Europe				
- Suisse	1'142'372	52.46	1'143'430	64.18
- Allemagne	403'273	18.52	4'154	0.23
- Royaume-Uni	229'717	10.55	267'675	15.02
- Fédération de Russie	83'962	3.86	83'788	4.70
- Luxembourg	20'024	0.92	40'576	2.28
- Pays-Bas	11'146	0.51	30'070	1.69
- Norvège	5'045	0.23	36'478	2.05
- Reste de l'Europe	70'456	3.24	40'099	2.25
Sous-total Europe	1'965'995	90.29	1'646'270	92.40
Amérique				
- Amérique du Nord	52'460	2.41	13'398	0.75
- Antilles britanniques	48'212	2.21	49'852	2.80
- Panama	43'589	2.00	32'862	1.85
- Bahamas	8'469	0.39	9'494	0.53
- Reste de l'Amérique	13'952	0.64	12'997	0.73
Sous-total Amérique	166'682	7.65	118'603	6.66
Afrique	1'882	0.09	2'294	0.13
Asie	12'972	0.59	7'400	0.42
Australie/Océanie	29'991	1.38	6'855	0.39
Total des actifs	2'177'522	100.00	1'781'422	100.00

3.16 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (en milliers de CHF)

Expositions nettes à l'étranger	31.12.2015		31.12.2014	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Classes de risques SERV				
1 & 2	831'784	80.36	489'281	76.69
3	10	0.00	30	0.00
4	55'699	5.38	128'593	20.16
5	86'184	8.33	586	0.09
6	3'081	0.30	7'890	1.24
7	5'482	0.53	5'880	0.92
Sans notation	52'910	5.10	5'732	0.90
Total des actifs	1'035'150	100.00	637'992	100.00

Le Groupe utilise les notations fournies par la FINMA qui proviennent de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation SERV (établissement de droit public de la Confédération).

3.17 Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour le Groupe (en milliers de CHF)

Actifs	CHF	USD	EUR	GBP	Divers	Total
Liquidités	593'768	262	2'811	81	11	596'933
Créances sur les banques	72'837	56'146	81'225	4'043	34'366	248'617
Créances sur la clientèle	108'635	261'720	323'486	207'554	15'082	916'477
Créances hypothécaires	183'832	-	-	-	-	183'832
Opérations de négoce	1'473	37'084	26'414	34	2	65'007
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	9'679	2'166	14'521	-	-	26'366
Immobilisations financières	6	79'556	4'524	-	21'040	105'126
Comptes de régularisation	5'826	1'326	327	15	364	7'858
Participations non consolidées	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	15'956	3'500	-	-	23	19'479
Valeurs immatérielles	410	-	-	-	-	410
Autres actifs	7'297	36	74	7	3	7'417
Total des actifs bilantaires	999'719	441'796	453'382	211'734	70'891	2'177'522
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	134'562	349'939	589'949	34'454	729'936	1'838'840
Total des actifs	1'134'281	791'735	1'043'331	246'188	800'827	4'016'362
Passifs	CHF	USD	EUR	GBP	Divers	Total
Engagements envers les banques	4'841	2'703	4'598	1'310	631	14'083
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	279'679	513'929	596'057	222'919	417'217	2'029'801
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	8'134	10'596	26'450	9	-	45'189
Obligations de caisse	805	-	-	-	-	805
Comptes de régularisation	9'471	4'688	1'206	91	427	15'883
Autres passifs	5'430	91	896	23	1	6'441
Provisions	2'728	-	-	-	-	2'728
Réserves pour risques bancaires généraux	1'500	-	-	-	-	1'500
Capital social	25'689	-	-	-	-	25'689
Réserve issue du capital	72'551	-	-	-	-	72'551
Réserve issue du bénéfice	-56'356	5'905	-	-	-	-50'451
Réserve de change	264	-	-	-	-	264
Propres parts du capital	-1'479	-	-	-	-	-1'479
Bénéfice consolidé/perte consolidée	9'432	5'086	-	-	-	14'518
Total des passifs bilantaires	362'689	542'998	629'207	224'352	418'276	2'177'522
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	776'352	207'404	449'742	18'399	386'943	1'838'840
Total des passifs	1'139'041	750'402	1'078'949	242'751	805'219	4'016'362
Position nette par devise	-4'760	41'333	-35'618	3'437	-4'392	-

4 Informations relatives aux opérations hors bilan consolidé

4.1 Répartition des créances et engagements conditionnels (en milliers de CHF)

	31.12.2015	31.12.2014
Engagements de couverture de crédit et similaires	16'409	23'773
Total des engagements conditionnels	16'409	23'773
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscaux	20'606	24'388
Total des créances éventuelles	20'606	24'388

Les engagements conditionnels recouvrent les garanties émises pour le compte de la clientèle et sont couverts majoritairement par des nantissements d'avoirs de clients (annexe 3.1).

4.2 Répartition des opérations fiduciaires (en milliers de CHF)

	31.12.2015	31.12.2014
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	277'298	306'246
Total des opérations fiduciaires	277'298	306'246

4.3 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution (en milliers de CHF)

Répartition des avoirs administrés	31.12.2015	31.12.2014
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	26'989	49'338
Avoirs sous mandat de gestion	694'649	822'254
Autres avoirs administrés	4'652'638	4'311'882
Total des avoirs administrés (y.c. prises en compte doubles)	5'374'276	5'183'474
- dont prises en compte doubles	22'279	30'844

Les avoirs administrés comprennent tous les avoirs de la clientèle ayant caractère de placement en dépôt auprès du Groupe ainsi que les avoirs de la clientèle déposés auprès de banques tierces mais administrés par le Groupe. Les avoirs de banques de même que ceux des directions de fonds pour lesquels le Groupe fait exclusivement fonction de banque dépositaire sont traités comme de simples dépôts et ne sont pas inclus dans les avoirs administrés.

Les avoirs sous mandat de gestion comprennent les avoirs de la clientèle pour lesquels les décisions de placement sont prises par le Groupe. Les autres avoirs administrés sont ceux pour lesquels les décisions de placement sont prises par le client. Les instruments de placement collectifs sous gestion propre et commercialisés dans un autre secteur sont pris en compte deux fois étant donné que chaque unité fournit des prestations à la clientèle et génère un revenu.

4.3 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution (suite) (en milliers de CHF)

Présentation de l'évolution des avoirs administrés	2015
Total des avoirs administrés initiaux (y.c. prises en compte doubles)	5'183'474
*/- Apports nets d'argent frais/retraits nets	58'286
*/- Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	-210'771
*/- Variations des avoirs administrés financés par des crédits lombards	311'699
*/- Autres effets	31'588
Total des avoirs administrés finaux (y.c. prises en compte doubles)	5'374'276

Durant l'exercice 2015, le Groupe a octroyé dans le cadre de son activité « Structured Finance » des crédits pour un montant de KCHF 355'807 garantis par des dépôts en or. De plus, le Groupe a repris un portefeuille de clients d'un autre établissement pour KCHF 31'588, publié sous « Autres effets ».

Le Groupe détermine le montant net d'argent frais en se basant sur les apports et retraits de fonds de la clientèle. Le produit des intérêts et des dividendes dégagé par les avoirs administrés n'est pas considéré comme un apport d'argent frais. Le montant net d'argent frais s'entend hors variations liées au marché et aux cours de change et ne comprend ni les frais, ni les commissions ou intérêts débités.

5 Informations relatives au compte de résultat consolidé

5.1 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur (en milliers de CHF)

Répartition selon les secteurs d'activité	2015	2014
Opérations de négoce pour le compte de la clientèle	8'260	3'903
Opérations de négoce pour compte propre	5'508	2'381
Opérations de négoce de l'activité « Structured Finance »	4'201	-
Total du résultat des opérations de négoce	17'969	6'284

Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur	2015	2014
Résultat de négoce provenant des :		
Titres de participation (y.c. les fonds)	2'244	514
Devises	871	4'403
Matières premières/métaux précieux	14'854	1'367
Total du résultat des opérations de négoce	17'969	6'284
- dont provenant de l'option de la juste valeur	2'287	-
• dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs	-	-
• dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements	2'287	-

5.2 Indication de produits de refinancement significatifs dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes » ainsi que des intérêts négatifs significatifs (en milliers de CHF)

Produits de refinancement significatifs dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes »

Le produit des intérêts et des escomptes n'est pas crédité des coûts de refinancement des opérations de négoce

Intérêts négatifs significatifs

Intérêts négatifs concernant les opérations actives
(réduction du produit des intérêts et des escomptes)
Intérêts négatifs concernant les opérations passives
(réduction des charges d'intérêts)

2015

2014

-2'067

-

-

-

5.3 Répartition des charges de personnel (en milliers de CHF)

Appointements (jetons de présence et indemnités fixés aux organes du Groupe, appointements et allocations supplémentaires)
Prestations sociales
Contributions au fonds de prévoyance en faveur du personnel
Assurances pour le personnel
Frais de formation professionnelle
Autres charges de personnel

2015

2014

26'375

17'249

1'601

1'227

2'455

1'885

282

223

115

162

1'567

1'309

Total des charges de personnel

32'395

22'055

5.4 Répartition des autres charges d'exploitation (en milliers de CHF)

Coût des locaux
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel
Honoraires professionnels
Honoraires des sociétés d'audit
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel
- dont pour d'autres prestations de service
Frais de voyages et représentation
Coûts liés au rachat et à la fusion de l'ex-VBAG
Coûts liés à divers projets
Impôts indirects
Autres charges d'exploitation

2015

2014

2'623

1'848

8'534

7'632

364

412

2'851

2'962

1'001

642

912

553

89

89

1'029

813

-

170

1'065

992

206

479

1'752

1'418

Total des autres charges d'exploitation

19'425

17'368

5.5 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions libérées

Pertes significatives

Le Groupe n'a pas enregistré de pertes significatives au cours de l'exercice.

Produits extraordinaires

Les produits extraordinaires de KCHF 15'265 sont essentiellement composés du bénéfice net relatif à la vente des immeubles à Lausanne ayant eu lieu le 23 novembre 2015.

Charges extraordinaires

Il n'y a pas eu de charges extraordinaires significatives durant l'exercice.

Réserves pour risques bancaires généraux

Le Groupe a constitué des réserves pour risques bancaires généraux d'un montant de KCHF 1'500 afin de couvrir les éventuelles variations non réalisées découlant de son activité « Structured Finance ».

Corrections de valeur et provisions libérées

Les variations des provisions et autres corrections de valeur significatives figurent dans le tableau présentant les corrections de valeur et provisions (annexe 3.11).

5.6 Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation (en milliers de CHF)

	2015		2014	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Résultat des opérations d'intérêts	3'781	418	3'966	264
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	26'363	11'626	20'216	9'727
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	15'054	2'915	5'893	392
Autres résultats ordinaires	-2'036	-	-804	47
Total des produits	43'162	14'959	29'271	10'430
Charges de personnel	-28'869	-3'526	-19'428	-2'627
Autres charges d'exploitation	-16'284	-3'141	-15'246	-2'122
Total des charges d'exploitation	-45'153	-6'667	-34'674	-4'749
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-3'225	-287	-3'710	-183
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-1'406	-67	-5'180	-45
Résultat opérationnel	-6'622	7'938	-14'293	5'453

5.7 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition (en milliers de CHF)

	2015	2014
Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital	443	565
Total des impôts	443	565
Taux d'imposition moyen pondéré (en %), sur la base du résultat opérationnel	n/a	n/a

Le Groupe n'a pas procédé au calcul du taux d'imposition moyen sur 2015 et 2014 car il dispose de pertes reportées fiscalement déductibles pour un montant de CHF 84 millions à la fin de l'exercice 2015 (2014: CHF 98 millions), ayant pour conséquence qu'il n'y a pas d'impôt sur le revenu.

Les charges d'impôts sont uniquement relatives aux impôts sur le capital (taux d'environ 0.45%).

La société mère Norinvest Holding SA est au bénéfice d'un régime fiscal particulier (statut holding) au plan cantonal et communal, pour les périodes fiscales 2013 à 2018. Norinvest Holding SA est exemptée de l'impôt sur le bénéfice, sauf sur les rendements immobiliers genevois et sur les plus-values réalisées sur les immeubles sis dans le canton de Genève (aucun immeuble détenu en 2014 et en 2015).

Le capital et les réserves de Norinvest Holding SA sont imposés au taux de 0.068 %.



KPMG SA
Audit Financial Services Suisse romande
111 Rue de Lyon Case postale 347
CH-1203 Genève CH-1211 Genève 13

Téléphone +41 58 249 25 15
Téléfax +41 58 249 25 13
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

NORINVEST HOLDING SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de NORINVEST HOLDING SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 20 à 49 du Rapport Annuel) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes pour les banques et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes pour les banques et sont conformes à la loi suisse.



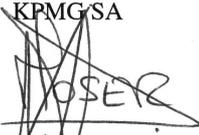
NORINVEST HOLDING SA, Genève
*Rapport de l'organe de révision
 sur les comptes consolidés
 à l'Assemblée générale*

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

 Nicolas Moser
*Expert-réviseur agréé
 Réviseur responsable*


 Raphaël Prébandier
Expert-réviseur agréé

Genève, le 28 avril 2016

Annexes :

- Comptes consolidés constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau de financement, de l'état des capitaux propres et de l'annexe



Bilan au 31 décembre

Actif

	Annexe	2015 CHF	2014 CHF
Actif circulant			
Trésorerie		192'890	120'849
Autres créances à court terme		112'418	197'240
- envers des tiers		112'418	196'243
- envers des sociétés du groupe		-	-
- envers des actionnaires		-	997
Actifs de régularisation		4'663	53'611
Total actif circulant		309'971	371'700
Actif immobilisé			
Participations	2.1	95'884'144	101'621'781
Immobilisations corporelles		-	18'814
Total actif immobilisé		95'884'144	101'640'595
Total actif		96'194'115	102'012'295

Bilan au 31 décembre

Passif

	Annexe	2015 CHF	2014 CHF
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		3'135	26'189
- envers des tiers		3'135	26'189
- envers des sociétés du groupe		-	-
- envers des actionnaires		-	-
Dettes à court terme portant intérêt		4'302'395	1'098'132
- envers des tiers		-	-
- envers des sociétés du groupe		4'302'395	1'007'290
- envers des actionnaires		-	90'842
Passifs de régularisation		164'618	223'661
Provisions à court terme	2.2	-	270'327
Total capitaux étrangers à court terme		4'470'148	1'618'309
Capitaux étrangers à long terme			
Dettes à long terme portant intérêt		12'026'076	18'227'648
- emprunts subordonnés envers des tiers		526'076	-
- emprunts envers des sociétés du groupe		-	6'096'051
- emprunts subordonnés envers des actionnaires		11'500'000	12'131'597
Provisions à long terme	2.2	1'219'000	-
Total capitaux étrangers à long terme		13'245'076	18'227'648
Total capitaux étrangers		17'715'224	19'845'957
Capitaux propres			
Capital social	2.3	25'689'000	25'689'000
Réserve légale issue du capital		72'550'738	72'991'678
- dont réserve issue d'apports en capital	2.4	72'550'738	72'991'678
Réserve légale issue du bénéfice		1'838'832	1'397'892
- dont réserve pour propres actions	2.5	2'709	2'709
Perte reportée		-17'221'713	-14'156'008
Perte de l'exercice		-2'907'383	-3'065'705
Propres parts du capital	2.6	-1'470'583	-690'519
Total capitaux propres		78'478'891	82'166'338
Total passif		96'194'115	102'012'295

Compte de résultat - exercice arrêté au 31 décembre

	Annexe	2015 CHF	2014 CHF
Autres produits d'exploitation		949	17'194
Produits des participations	2.7	19'360	-
Produits financiers	2.8	2	629'804
Produits exceptionnels	2.9	55'084	331'107
Total Produits		75'395	978'105
Charges de personnel		741'032	699'175
Autres charges d'exploitation	2.10	426'480	1'558'087
Amortissements sur les immobilisations corporelles		18'814	19'658
Charges financières	2.11	442'833	747'801
Provisions et autres corrections de valeur, pertes	2.12	1'293'949	956'169
Total Charges		2'923'108	3'980'890
Résultat de l'exercice avant impôts		-2'847'713	-3'002'785
Impôts directs		-59'670	-62'920
Perte de l'exercice		-2'907'383	-3'065'705

Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre

1 Principes comptables

1.1 Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations, dans les articles 957 à 963b qui sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013). Dans le cadre de l'exercice précédent, les états financiers ont été établis conformément aux Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes de la FINMA (Circ.-FINMA 2008/2). En dérogation au principe de permanence de la présentation et à la structure des comptes, les chiffres de l'exercice précédent sont mentionnés et présentés selon les nouvelles dispositions avec pour conséquence principale, la présentation du poste des propres actions en diminution des capitaux propres au 31 décembre 2014. Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après.

1.2 Propres actions

Les propres actions sont comptabilisées à la date de l'achat au coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. En cas de revente ultérieure, le bénéfice ou la perte est comptabilisé dans le compte de résultat en tant que produit financier ou charge financière.

1.3 Renonciation à la présentation d'un tableau des flux de trésorerie et à la publication d'informations supplémentaires dans l'annexe

Etant donné que la société Norinvest Holding SA établit des comptes consolidés selon une norme comptable reconnue (PCB-FINMA Circ. 2015/1), elle a renoncé, dans les présents comptes annuels et conformément aux prescriptions légales, à publier des informations dans l'annexe concernant les dettes portant intérêt et les honoraires de l'organe de révision et à présenter un tableau des flux de trésorerie.

2 Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Participations

2.1.1 Golay-Buchel & C^{ie} SA en liquidation

Suite à la décision de son Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 21 mai 2015, la société Golay-Buchel & C^{ie} SA a prononcé sa dissolution et est entrée en liquidation. Par la décision de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 12 novembre 2015, une répartition anticipée de l'actif a été effectuée conformément à l'art. 745 al.3 CO. Une fois l'autorisation des administrations fiscales fédérale et cantonale obtenue, la société sera radiée du Registre du commerce.

2.2 Provisions à court terme et à long terme

La provision à court terme de l'exercice précédent correspond à un paiement « pour solde de tout compte » effectué en février 2015, dans le cadre de la liquidation définitive du litige avec les vendeurs de l'ex-Banque de Patrimoines Privés Genève BPG SA. Le 31 décembre 2015, une provision à long terme de CHF 1'219'000 a été constituée pour couvrir le risque de remboursement des créances que Louis Golay International SA a envers Banque Cramer & C^{ie} SA et qui sont garanties par un acte général de nantissement et de cession signé par Norinvest Holding SA en date du 19 novembre 2013.

2.3 Capital social

Le capital-actions de CHF 25'689'000 se compose de 25'689'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1 chacune.

2.4 Réserve issue d'apports de capital

La réserve issue d'apports de capital contient les agios résultant des augmentations de capital au cours des années 1997 à 2014. Du point de vue fiscal, la distribution effectuée à partir de la réserve issue d'apports de capital est traitée de la même manière que le remboursement du capital-actions. L'Administration fédérale des contributions (AFC) a confirmé, dans sa lettre du 10 juillet 2015, que la réserve issue d'apports de capital présentée est reconnue en tant qu'apport de capital au sens de l'art. 5 al.^{1bis} LIA.

2.5 Réserve pour propres actions

Notre filiale Banque Cramer & C^{ie} SA détient 1'963 actions nominatives de Norinvest Holding SA au prix de CHF 1.38 chacune. Une réserve pour propres actions de CHF 2'709 a été constituée en conséquence.

	31.12.2015		31.12.2014	
	Capital en CHF	Part au capital et droits de vote	Capital en CHF	Part au capital et droits de vote
Banque Cramer & C ^{ie} SA (Siège à Genève)	50'000'000	100%	50'000'000	100%
Golay-Buchel & C ^{ie} SA (Siège à Lausanne)	en liquidation (voir point 2.1.1)		1'500'000	100%

2.6 Propres actions

	Cours le plus bas	Cours le plus haut	Nombre d'actions	Valeur en CHF
Solde au 01.01.2014			-	-
Achats	1.59	3.10	297'663	692'533
Vente	4.32	4.32	-901	-3'892
Plus-value sur vente	-	-	-	1'878
Solde au 31.12.2014			296'762	690'519
Achats	2.60	3.29	266'890	780'064
Ventes	-	-	-	-
Solde au 31.12.2015			563'652	1'470'583

2.7 Produits des participations

	2015	2014
Excédent net de liquidation Golay-Buchel & C ^{ie} SA	19'360	-
Total des produits des participations	19'360	-

2.8 Produits financiers

	2015	2014
Intérêts sur comptes bancaires	2	21
Intérêts sur prêts accordés	-	170'383
Bénéfices de change	-	459'400
Total des produits financiers	2	629'804

2.9 Produits exceptionnels

	2015	2014
Remboursement de TVA préalable 2010 à 2013	-	324'266
Remboursement d'impôt à la source 2008	-	3'118
Dissolution du solde de provisions plus économiquement justifiées	50'271	1'751
Dividendes prescrits de Golay-Buchel Holding SA	812	-
Autres produits exceptionnels	4'001	1'972
Total des produits exceptionnels	55'084	331'107

2.10 Autres charges d'exploitation

	2015	2014
Honoraires professionnels	234'665	893'104
Droits de timbre pour augmentations de capital	-	409'508
Loyers des locaux et des parkings	54'600	54'200
Autres charges d'exploitation	137'215	201'275
Total des autres charges d'exploitation	426'480	1'558'087

2.11 Charges financières

	2015	2014
Intérêts sur emprunts bancaires	41'188	26'109
Intérêts versés sur prêts des actionnaires	305'388	631'816
Intérêts sur les emprunts	95'528	89'876
Pertes de change	729	-
Total des charges financières	442'833	747'801

2.12 Provisions et autres corrections de valeur, pertes

	2015	2014
Provision sur débiteur Paolo Marques	-	266'554
Provision sur débiteur Louis Golay Japan KK	-	253'656
Provision sur débiteur Louis Golay International SA	60'000	163'233
Provision pour liquidation du litige ex-BPG	-	270'327
Provision sur sûretés octroyées en faveur de Banque Cramer & C ^{ie} SA	1'219'000	-
Autres charges exceptionnelles	14'949	2'399
Total des provisions et autres corrections de valeur, pertes	1'293'949	956'169

3 Informations complémentaires

3.1 Emplois à plein temps

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle ne dépasse pas les 10 collaborateurs.

3.2 Sûretés constituées en faveur de tiers

Norinvest Holding SA a signé un acte général de nantissement et de cession sur ses avoirs auprès de Banque Cramer & C^{ie} SA, Genève pour un montant total de CHF 1'218'745 (CHF 1'626'377 au 31 décembre 2014). Voir également la note 2.2 en page 51.

3.3 Actionnaires importants

Au 31 décembre 2015, les actionnaires suivants détenaient plus de 5 % des droits de vote :

	31.12.2015	31.12.2014
Valartis AG, Baar	24.998 %	24.998 %
M. Massimo Esposito, Pully	11.548 %	11.067 %
Immoart financement SA, Genève	8.973 %	8.492 %
MB Primoris Limited, Stans	6.338 %	6.338 %
IMA Investments Holdings AG, Zoug	5.934 %	5.934 %
M. Davide Savoino, Lugano	5.529 %	5.413 %

Il existe un groupe organisé lié par une convention d'actionnaires et regroupant 15 personnes physiques et morales (au 31 décembre 2014: 16 personnes). Au 31 décembre 2015, le groupe organisé d'actionnaires détenait au total 85.44 % (au 31 décembre 2014: 85.44 %) du capital-actions et des droits de vote de la société Norinvest Holding SA.

3.4 Participation du Conseil d'administration

Conseil d'administration	Nombre d'actions au 31.12.2015	Nombre d'actions au 31.12.2014
M. Massimo Esposito, Président ¹	2'966'542	2'842'880
M. Marco J. Netzer, Vice-président	451'742	442'200
M. Allan J. Myers, Administrateur ²	²⁾	²⁾
M. Gustav Stenbolt, Administrateur ³	³⁾	³⁾

¹⁾ M. Massimo Esposito détient également indirectement 68.84 % (il détenait directement 37.70 % au 31.12.2014) de Immoart financement SA, qui détient elle-même 2'305'063 actions nominatives de Norinvest Holding SA.

²⁾ M. Allan J. Myers détient 46.67 % (44.63 % au 31.12.2014) de MB Primoris Limited, Stans qui détient elle-même 1'628'100 actions nominatives de Norinvest Holding SA.

³⁾ M. Gustav Stenbolt détient indirectement 32.83 % de Valartis AG, qui détient elle-même 6'421'827 actions nominatives de Norinvest Holding SA.

Il n'existe aucun droit de conversion ou d'option en faveur des membres du Conseil d'administration.

3.5 Événements importants survenus après la date du bilan

Il n'existe aucun événement important survenu après la date du bilan et ayant un impact sur les valeurs comptables des actifs et passifs présentés ou devant être publiés dans ces états financiers.



KPMG SA
Audit Financial Services Suisse romande
 111 Rue de Lyon Case postale 347
 CH-1203 Genève CH-1211 Genève 13

Téléphone +41 58 249 25 15
 Téléfax +41 58 249 25 13
 Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

NORINVEST HOLDING SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de NORINVEST HOLDING SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe (pages 54 à 60 du Rapport Annuel) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels présentant une perte au bilan de CHF 20,129,096 pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015, sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



NORINVEST HOLDING SA, Genève
*Rapport de l'organe de révision
sur les comptes annuels
à l'Assemblée générale*

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Nicolas Moser
*Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable*

Raphaël Prébandier
Expert-réviseur agréé

Genève, le 28 avril 2016

Annexe :

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat et de l'annexe

Norinvest Holding SA

Avenue de Miremont 20
Case postale 315
CH - 1211 Genève 12

Tél. +41 (0)58 218 60 80
Fax +41 (0)58 218 60 88

info@norinvest.ch
www.norinvest.ch